



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD



Commission de planification
de la main-d'œuvre du
Nord Supérieur

Rapport No. 2 | Mars 2015

C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller)

Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien

© 2015 Institut des politiques du Nord
Publication de l'Institut des politiques du Nord
874, rue Tungsten
Thunder Bay (Ontario) P7B 6T6

ISBN: 978-1-988472-42-3

Téléphone : (807) 343-8956
Courriel : northernpolicy@northernpolicy.ca
Site Web : www.northernpolicy.ca

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit :

Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Ce Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur Emploi Ontario est financé par le gouvernement de l'Ontario.

**EMPLOI
ONTARIO**

Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux d'Emploi Ontario.

Contents

À propos de l'Institut des politiques du Nord	4
À propos de la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur	5
À propos de l'auteur	6
Sommaire	7
Introduction	8
Tendances démographiques dans le Nord ontarien	10
Tendances démographiques dans les secteurs ruraux et urbains du Nord ontarien	15
Tendances démographiques dans le Nord ontarien urbain et rural	16
Répartition des âges de la population du Nord ontarien	18
Caractéristiques socioéconomiques de la population du Nord ontarien	22
Tendances démographiques parmi les francophones, les Autochtones et les immigrants du Nord ontarien	27
Population francophone	27
Population autochtone	29
Population d'immigrants	31
Explication de l'écart des revenus urbains-ruraux	32
Création d'un indice du capital humain	32
Économies d'agglomération ou capital humain? Vérification des données	34
Changement démographique dans le Nord ontarien : Examen des projections	39
Projections démographiques pour le Nord urbain de l'Ontario, jusqu'en 2025	40
Projections démographiques pour le Nord rural de l'Ontario, jusqu'en 2025	44
Conclusion	47
Annexe : Estimation d'un indice du capital humain	48
Références	49
Qui nous sommes	50

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et à Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

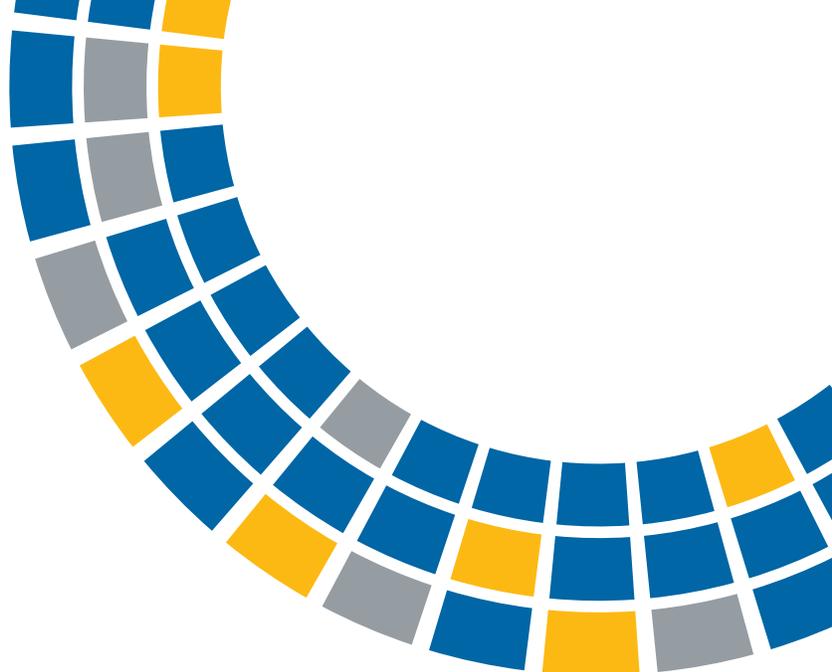
Vision

Un Ontario du Nord en croissance, durable et subvenant à ses propres besoins. Un Nord ontarien ayant la capacité non seulement de trouver des opportunités mais de les mettre à profit, seul ou à l'aide de partenariats intelligents. Un Nord ontarien qui contribue à la fois à sa propre réussite et à celle des autres.

Mission

l'Institut des politiques du Nord est un institut des politiques indépendant. Il existe aux fins suivantes :

- développer et promouvoir des options proactives, fondées sur des preuves et pilotées par des objectifs, qui permettent d'approfondir la compréhension des défis uniques du Nord ontarien et assurent le développement ainsi que la prospérité économique durables du Nord ontarien;
- faire de la recherche et de l'analyse en rapport avec ce qui suit :
 - » les politiques existantes et nouvelles, pertinentes pour le Nord ontarien;
 - » les tendances économiques, technologiques et sociales qui affectent le Nord ontarien;
- formuler et défendre des politiques qui bénéficient au Nord ontarien et aux collectivités des Premières Nations;
- servir à des fins complémentaires et compatibles avec ces objectifs.



Valeurs

Objectivité : L'Institut des politiques du Nord est un organisme constitué en personne morale, qui est non partisan et sans but lucratif; il procède à des évaluations équitables, équilibrées et objectives des enjeux politiques dans le contexte de l'ensemble du Nord ontarien.

Pertinence : L'Institut des politiques du Nord favorisera de la recherche pratique et appliquée portant sur les problèmes existants ou nouveaux ainsi que sur les répercussions immédiates et futures pour le Nord ontarien, en tenant compte des thèmes et objectifs du Plan de croissance pour le Nord de l'Ontario 2011.

Collaboration : L'Institut des politiques du Nord reconnaît la valeur des contributions multidisciplinaires, multiculturelles et d'intervenants multiples lorsqu'il s'agit de l'avancement collectif du Nord ontarien; il travaille dans le cadre d'une approche inclusive et de collaboration, afin d'offrir aux décideurs une gamme complète d'options politiques.

Coordination : L'Institut des politiques du Nord complétera les efforts de recherche des établissements postsecondaires et des organismes non gouvernementaux du Nord ontarien; il explorera aussi les occasions de déployer des efforts coordonnés favorisant le mandat de l'Institut des politiques du Nord.

Accessibilité : Les travaux de l'Institut des politiques du Nord seront accessibles au public, afin de stimuler l'engagement de celui-ci et de dialoguer avec lui; ils serviront à promouvoir les points de vue liés aux intérêts du Nord ontarien et de sa population.



Commission de planification
de la main-d'œuvre du
Nord Supérieur

À propos de la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur

notre mission

**Brancher les partenaires communautaires en vue d'améliorer la qualité
de la vie dans nos collectivités par le perfectionnement de la main-
d'œuvre**

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS) est une des vingt-cinq Commissions locales de l'Ontario qui, en vertu d'un mandat confié par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, doivent trouver, évaluer et établir les priorités des besoins en matière de compétences et de connaissances dans les collectivités, chez les employeurs et les participants/apprenants individuels du marché du travail local, à l'aide d'un processus coopératif de planification de ce marché.

Un conseil d'administration actif, bénévole et représentant le monde des affaires, les travailleurs, les femmes, les francophones, les Autochtones, la diversité culturelle, les handicapés et les enseignants/moniteurs y régit les activités. Créée en 1996, la CPMONS est reconnue par les dirigeants communautaires, économiques et municipaux comme « partenaire de choix » lors de l'identification et de la mise en œuvre de solutions pour le marché du travail local.

Pour davantage d'information, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Madge Richardson, directrice exécutive
Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur
107B, avenue Johnson
Thunder Bay (Ontario) P7B 2V9
Téléphone : (807) 346-2940 ou (888) 800-8893 Téléc. : (807) 344-5464
Courriel : mrichardson@nswpb.ca
Site Web : www.nswpb.c



À propos de l'auteur **Dr. Bakhtiar Moazzami**

Bakhtiar Moazzami enseigne à l'économie et l'économétrie à l'Université Lakehead depuis 1988. Il est bien connu pour ses activités de recherche particulièrement reliées au Nord ontarien. Il a rédigé beaucoup de rapports sur les problèmes et opportunités du développement économique du Nord de l'Ontario. Il lui a été demandé par le ministère du Développement du Nord et des Mines de procéder à une étude approfondie de l'économie du Nord ontarien dans le cadre d'une recherche aux fins du Plan de croissance du Nord de l'Ontario. Dans cette étude se trouvait la détermination de grappes industrielles en croissance, en déclin et nouvelles dans la région. Le professeur Moazzami a également écrit abondamment sur les peuples autochtones de l'Ontario et l'économie autochtone du Nord. L'expertise et l'influence de Bakhtiar Moazzami sont reconnues au-delà de l'Université Lakehead et du Nord ontarien. Il a été régulièrement invité comme conférencier au Programme de développement économique, à l'Université de Waterloo.

Sommaire

Ces dernières années, le Nord ontarien a connu des changements démographiques et socioéconomique substantiels. La population a décliné, de 822 445 en 1991 à 775 180 en 2011, soit d'environ 0,29 % par année, cependant que baissait le pourcentage de la région au regard de la population provinciale, à savoir de 8,2 % en 1991 à 6,0 % en 2011. Le déclin peut être attribué à de bas taux de fertilité chez les femmes du Nord ontarien, à l'émigration de jeunes gens et de jeunes familles à la recherche de possibilités d'emploi ailleurs, à l'incapacité de la région d'attirer et de conserver des immigrants, lesquels sont une importante source de croissance de la population dans le reste de l'Ontario.

En outre, la population du Nord ontarien vieillit, et cela a des répercussions sur la composition de la main-d'œuvre, les tendances de l'épargne et de la consommation des ménages, les niveaux de vente, de production et d'investissement. De plus, les répercussions atteignent inégalement divers secteurs et industries de l'économie régionale. Une population vieillissante affecte aussi les assiettes fiscales où les administrations provinciale et municipales puisent du revenu, puis influence la demande pour les dépenses en programmes gouvernementaux tels que ceux des soins de santé et de l'éducation.

La diversité culturelle et linguistique de la population du Nord ontarien change également; les francophones et les immigrants régressent lentement, en nombre et comme segments de la population totale de la région, tandis que la population autochtone – notamment à l'extérieur des réserves – progresse également en nombre et comme segment de la population totale de la région. Les taux supérieurs de fertilité chez les femmes autochtones signifient que la population autochtone est d'une certaine façon plus jeune que les autres éléments de la population du Nord ontarien.

La population urbaine du Nord ontarien augmente lentement, mais la population rurale décline en chiffres absolus et relatifs. La majorité de la population rurale du Nord-Ouest ontarien vit dans des secteurs relativement éloignés, qui ont peu de liens avec un centre urbain, tandis que la population rurale du Nord-Est ontarien vit généralement dans des secteurs ayant des liens modérés avec un centre urbain.

Les taux de participation à la population active sont plus élevés dans les secteurs urbains que dans les secteurs ruraux, ce qui reflète probablement des possibilités supérieures d'emploi dans les centres urbains plus grands. Les taux de chômage sont également plus bas dans les secteurs urbains que les secteurs ruraux; le taux de chômage augmente au fur et à mesure que le degré de ruralité monte, les taux de chômage les plus élevés se trouvant dans les secteurs les plus éloignés.

De même, la proportion de la population qui reçoit des paiements de transfert augmente avec le degré de ruralité, tout comme le rapport de dépendance – le rapport entre la population totale et la population en âge de travailler. Le nombre des personnes se trouvant sous le seuil du faible revenu est plus élevé dans le Nord-Est dans le Nord-Ouest, mais demeure relativement constant pendant que monte le degré de ruralité. Le revenu moyen est plus haut dans les secteurs urbains que dans les secteurs ruraux, et plus haut dans le Nord-Est que dans son Nord-Ouest de l'Ontario. Les écarts de revenu entre les secteurs ruraux et urbains peuvent s'expliquer à part égale par les différences dans leur composition du capital humain et par les économies d'agglomération, qui suggèrent que les endroits plus gros offrent une productivité supérieure et, par conséquent, des revenus moyens plus élevés.

Compte tenu des projections sur tendances démographiques jusqu'à 2025, la population du Nord ontarien, urbaine comme rurale, devrait décliner, surtout en raison de facteurs qui affectent déjà la population – à savoir, des taux de fertilité bas, le vieillissement de la population et le manque d'immigration. Le Nord-Est ontarien aura de l'émigration de jeunes, mais attirera des personnes plus âgées provenant de zones rurales et d'autres secteurs. Les nouveaux arrivants seront accompagnés de leurs enfants, ce qui augmentera la quantité d'enfants de moins de 20 ans. Toutefois, le Nord-Ouest rural ontarien, continuera de subir l'émigration de personnes de presque toutes les catégories d'âge, dans une large mesure en raison du manque de possibilités d'emploi.

En général, les populations rurales et éloignées du Nord-Est ontarien bénéficient d'un meilleur accès routier vers les centres peuplés que celles du Nord-Ouest ontarien, en raison du système de transport considérablement meilleur du Nord-Est ontarien. Cet accès meilleur s'est traduit par un niveau d'éducation de beaucoup supérieur chez les Autochtones du Nord-Est que chez ceux du Nord-Ouest. L'accès aux centres urbains explique aussi une bonne partie de l'écart des revenus urbains-ruraux du Nord ontarien et contribue probablement à d'autres variations démographiques qui sont décrites dans le présent rapport. Les différences du capital humain expliquent entre 40 et 70 % des variations du potentiel de revenus, selon l'endroit où vous habitez. L'agglomération économique, soit la capacité de participer aux économies de plus grands centres et d'en bénéficier, explique le reste.

Par la détermination d'un indice du capital humain – une mesure du stock de capital humain, qui est directement reliée à l'investissement en éducation, dont le rendement est une productivité et des revenus supérieurs –, l'étude permet de trouver que l'indice décline dans le Nord-Est ontarien pendant que

monte le degré de ruralité. Toutefois, dans le Nord-Ouest ontarien, les secteurs ruraux ayant peu de liens ou des liens modérés avec un centre urbain ont un indice du capital humain plus élevé que les secteurs ayant de solides liens avec un tel centre. L'indice du capital humain est au plus bas dans les secteurs ruraux éloignés. Puisque le capital humain est un déterminant principal de la productivité, de l'emploi et du revenu, une approche pour que les secteurs ruraux soient viables et économiquement durables consiste à accroître l'investissement en éducation dans ces secteurs.

Introduction

Le Nord ontarien est une des plus importantes régions de production liées aux ressources naturelles au Canada. En 2013, il représentait presque toute la production de métaux et 23 % de la production de matériaux non métalliques en Ontario; depuis 2006, la région a régulièrement produit entre 67 % et 79 % de la valeur de toute la production de minéraux de l'Ontario.

Les changements démographiques ont des effets considérables sur les conditions sociales et économiques du Nord ontarien. La génération du baby-boom vieillit – les enfants nés au cours des deux décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale; les plus âgées de ce groupe partent actuellement à la retraite. La génération qui a suivi celle du baby-boom est beaucoup moins nombreuse. De plus, la moyenne de l'espérance de vie dans la région est en hausse, le taux de fertilité est bas; il y a aussi l'émigration de jeunes. Par conséquent, la population du Nord ontarien vieillit lentement, évolution qui continuera dans un avenir prévisible. Il y a là une tendance importante, parce qu'une population vieillissante a des répercussions sur la composition de la main-d'œuvre et donc sur la capacité de la région de produire des résultats et du revenu. Il y a aussi des conséquences pour d'autres aspects de l'économie, notamment les tendances des dépenses de consommation des ménages, les taux d'épargne et les investissements. Une population vieillissante a également des effets sur la base fiscale, par conséquent sur les revenus de la province et des municipalités ainsi que sur la demande d'éléments budgétaires clés tels que les soins de santé, l'éducation et les pensions. Un autre aspect important d'une population vieillissante est la relation entre ceux qui sont économiquement actifs et ceux qui sont économiquement à charge – à savoir, entre les travailleurs, les jeunes et les aînés.

Cette étude porte surtout sur la démographie différente du Nord ontarien rural et urbain; il s'y trouve un examen des changements démographiques qui ont eu lieu dans la population totale de la région et parmi ses populations francophones, autochtones et d'immigrants. Je commence par analyser le

changement démographique dans le Nord ontarien, approchant séparément ses régions : le Nord-Ouest et le Nord-Est. J'examine ensuite les tendances démographiques des secteurs ruraux et urbains du Nord ontarien; après, je me penche sur diverses caractéristiques socioéconomiques de ses secteurs ruraux et urbains. Par la suite vient une analyse des tendances démographiques des populations francophones, autochtones et d'immigrants du Nord ontarien. J'étudie alors des facteurs qui expliquent les différences de revenus entre les secteurs urbains et ruraux du Nord ontarien. Je détermine un indice de capital humain pour ces secteurs, puis vérifie si l'écart existant des revenus est relié à la composition du capital humain des secteurs ruraux et urbains ou reflète des économies d'agglomération – c'est-à-dire, la notion que les centres urbains plus gros offrent aux entreprises un avantage sur le plan de la production, qui n'existe habituellement pas dans les secteurs ruraux. Cela est suivi de projections relatives aux populations rurales et urbaines futures dans le Nord-Ouest comme le Nord-Est ontariens, ainsi que d'un profil d'âge de ceux qui ont migré en provenance ou à destination de secteurs ruraux et urbains. L'étude se termine par un sommaire et une conclusion.

Sources de données

Dans l'ensemble, les données reposent sur de l'information détaillée sur les sous-divisions individuelles de recensement dans le Nord ontarien, et elles ont été obtenues par compilation spéciale de Statistique Canada. Toutes les données antérieures à 2011 reposent sur de l'information de recensement. Sauf pour les populations totale et francophone, fondées sur le recensement de 2011, les données reposent sur l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, de Statistique Canada. En fait, et le recensement et l'ENM fournissent de l'information sur la population du Canada pour diverses régions géographiques et pour de nombreux sujets communs, mais les estimations de l'ENM proviennent d'une enquête par sondage et, par conséquent, sont sujettes à une erreur d'échantillonnage, ce qui est amplifié par un nombre d'erreurs de non-réponse relativement élevé en raison de la nature volontaire de l'enquête. Par souci d'uniformité, j'ai tenté d'utiliser des données de recensement chaque fois que possible.

Groupes de population

Compte tenu de ce qui a été signalé plus haut, le rapport est axé sur les quatre groupes de population suivants du Nord ontarien :

1. la population totale;
2. la population francophone, définie par personnes dont la langue maternelle est le français;
3. la population autochtone, que Statistique Canada définit par personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone – c'est-à-dire les Indiens d'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits et/ou ceux qui ont rapporté être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits, conformément à la définition de la Loi sur les Indiens, et/ou ceux qui ont déclaré être des membres d'une bande indienne ou d'une première nation;
4. la population d'immigrants, définie par personnes qui sont ou ont été des immigrants reçus au Canada.

Spécification géographique du Nord-Ouest et du Nord-Est ontariens

Le Nord ontarien est subdivisé en Nord-Ouest ontarien, qui comprend les districts de recensement de Rainy River, de Kenora et de Thunder Bay, puis le Nord-Est ontarien, qui correspond aux divisions de recensement de Cochrane, de Timiskaming, d'Algoma, de Sudbury, de Nipissing, de Manitoulin, de Parry Sound et du Grand Sudbury. Le gouvernement fédéral et l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario comprennent le district de Muskoka dans leur définition du Nord-Est ontarien, même s'il se trouve géographiquement dans Sud ontarien; toutefois, en 2004, le gouvernement provincial a retiré Muskoka du territoire relevant de la compétence du ministère du Développement du Nord et des Mines ainsi que du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.

Tendances démographiques dans le Nord ontarien

La population du Nord ontarien se déplace et change continuellement. Elle est renouvelée par des naissances et augmentée par l'immigration; elle décline en raison de nombreux facteurs, notamment les décès, l'émigration de jeunes, les taux de fertilité relativement bas et l'incapacité d'attirer et/ou de retenir des immigrants. La population de la région a décliné, depuis 822 445 en 1991 jusqu'à 775 180 en 2011, une baisse annuelle de 0,29 %, tant dans le Nord-Est que dans le Nord-Ouest de l'Ontario (voir la Figure 1). Le changement de population n'a pas été uniforme au cours de la période, affichant une croissance annuelle de quelque 0,1 % de 1991 à 1996, puis un déclin subséquent considérable par suite de conditions économiques défavorables (Figure 2).¹ Le taux de croissance était positif de 2001 à 2006, mais est devenu négatif de 2006 à 2011.

La population a adopté une tendance cyclique similaire dans les sous-régions du Nord ontarien, sauf que le déclin était plus marqué dans le Nord-Ouest que dans le Nord-Est au cours de la période de 2006 à 2011. Globalement, le Nord-Est ontarien a connu une croissance positive de la population entre 2001 et 2011, tandis que la population du Nord-Ouest ontarien baissait.

Figure 1 : Population, Nord-Est et Nord-Ouest de l'Ontario, de 1991 à 2011

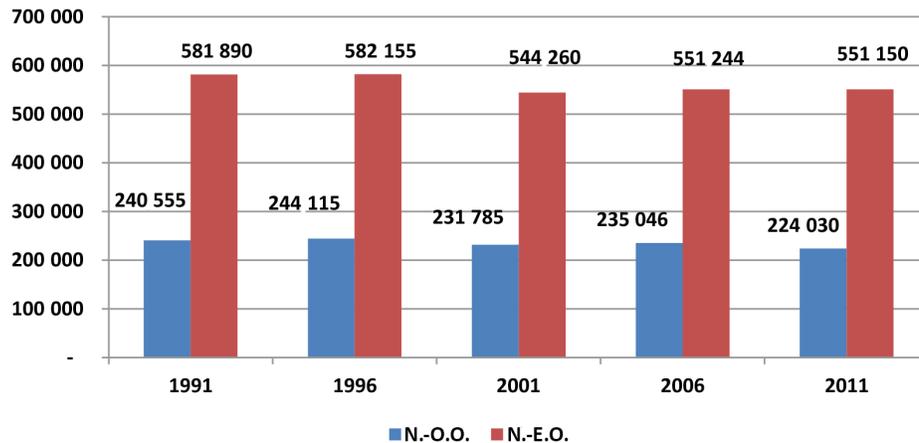
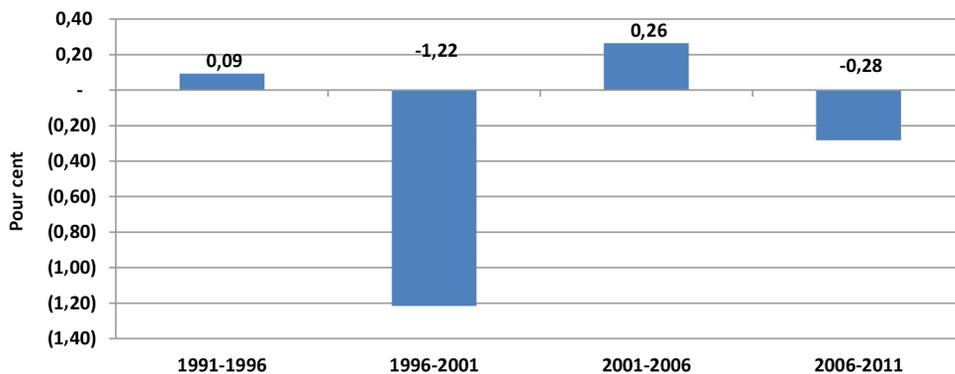


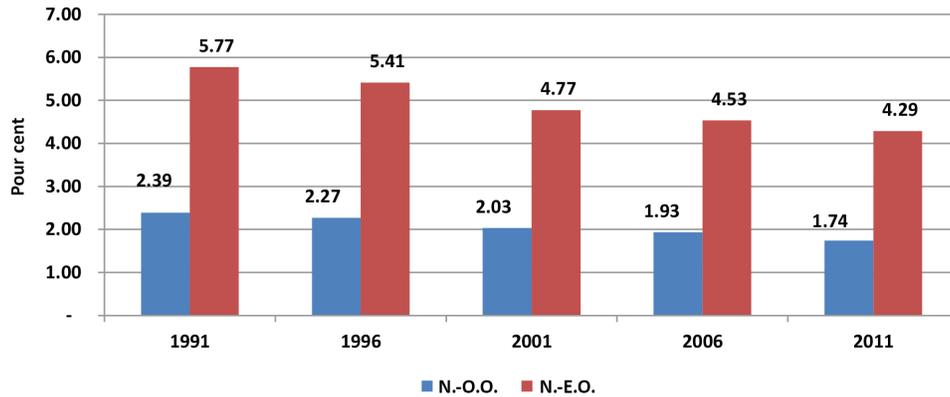
Figure 2 : Changement démographique moyen annuel du Nord ontarien, en pourcentage, de 1991 à 2011



¹ La récession a commencé en 1988, marquant le début d'une nouvelle ère dans le Nord ontarien. La période après 1988 a été particulièrement différente de la précédente, d'un certain nombre de façons importantes. D'abord, contrairement aux récessions antérieures, celle de 1988 a coïncidé avec d'intenses investissements sur de l'équipement dans les industries primaires. Des suppressions importantes de main-d'œuvre dans les secteurs de base ont suivi. Par conséquent, la période de reprise qui a commencé au début des années 1990 n'a pas été accompagnée d'une hausse de l'emploi dans les industries de base. Autrement dit, contrairement aux récessions antérieures, la baisse de l'emploi dans les industries de base au cours de la période après 1988 n'était pas un phénomène de transition. Alors, la désignation connexe et retenue à juste titre a été « reprise sans emplois », au début des années 2000. La diminution des opportunités d'emploi a mené à l'émigration des jeunes, abaissant la population régionale ainsi que le taux de natalité.

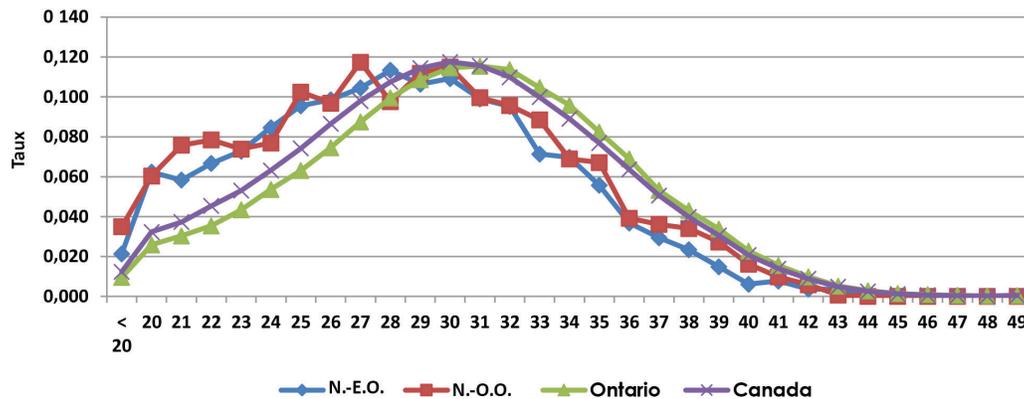
Le segment du Nord ontarien dans la population totale de l'Ontario s'est également rétréci, depuis 8,2 % en 1991 jusqu'à 6,8 % en 2001 et à 6,0 % en 2011 (voir la Figure 3). Cette diminution tient au fait que la population du Nord de l'Ontario ait affiché une tendance à la baisse pendant que l'ensemble de la population provinciale croissait (la population ontarienne est passée de 10,1 millions en 1991 à 12,9 millions en 2011).

Figure 3 - Part du Nord-Ouest et du Nord-Est de l'Ontario dans la population ontarienne totale, de 1991 à 2011



Comme le montre la Figure 4, en 2011, le taux de fertilité total – défini par le nombre moyen d'enfants qu'une femme a pendant sa vie – était de 1,61 pour le Canada et de 1,55 pour l'ensemble de l'Ontario.² Dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, il était respectivement de 1,60 et de 1,77; le taux supérieur dans le Nord-Ouest ontarien reflétait la part plus grande qu'occupaient les Autochtones dans la population de la sous-région. La Figure 4 indique aussi que le taux de fertilité du Nord ontarien est plus élevé que les moyennes provinciale et nationale pour les femmes de moins de 28 ans, puis plus bas pour celles de 29 ans et plus. Ainsi, non seulement les femmes du Nord ontarien ont un nombre d'enfants supérieur aux moyennes provinciale et nationale, elles les ont plus tôt dans la vie. Néanmoins, les taux de fertilité sont encore considérablement inférieurs au taux de remplacement générationnel de 2,1.

Figure 4 - Taux moyen de fertilité, par âge, dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'Ontario et au Canada, 2011



Les conséquences du taux de fertilité relativement bas dans le Nord ontarien et l'Ontario dans son ensemble est que la hausse naturelle (naissances moins décès) est devenue un facteur moins important dans la croissance de la population régionale. Inversement, l'immigration et la migration interrégionale sont devenues des facteurs de plus en plus importants. Le niveau ciblé pour l'immigration au Canada, qui est déterminé par le gouvernement fédéral, était de 240 000 à 265 000 par année au cours de la période de 2013 à 2015 et représentait 0,75 % de la population chaque année (Ontario 2013). Selon les données du recensement, approximativement 1,4 million d'immigrants sont arrivés au Canada au cours de la période de 2001 à 2011, bien que l'immigration nette vers l'Ontario – définie par le nombre des immigrants qui sont venus dans la province, moins ceux qui l'ont quittée – ait totalisé 586 990 au cours de la période. Toutefois, le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario ont alors eu une immigration nette négative, perdant respectivement 30 565 et 15 820 immigrants.

2 Les taux de fertilité ont été obtenus de l'unité de la santé de Statistique Canada et calculés à l'aide de l'information sur la population du recensement de 2011.

Au taux de fertilité relativement bas puis à l'émigration de jeunes et d'immigrants du Nord ontarien est joint l'espérance de vie qui est en hausse. En ce qui concerne l'ensemble du Canada, l'espérance de vie moyenne à la naissance a augmenté, de 71,13 en 1960 à 81,24 en 2012. Il s'ensuit que, dans le Nord ontarien, la part des personnes de moins de 20 ans a décliné, de 29,5 % en 1991 à 22,2 % en 2011, tandis que la part des aînés a monté, de 11,5 % en 1991 à 17,4 % en 2011 (Figure 5). Le vieillissement de la population se reflète également dans la moyenne d'âge qui augmente chez les Ontariens du Nord, lesquels sont plus âgés que la moyenne provinciale (Figure 6); en outre, la population est plus jeune dans le Nord-Ouest que dans Nord-Est de l'Ontario. Cela est partiellement attribuable à la part relativement supérieure d'Autochtones dans Nord-Ouest ontarien, qui sont proportionnellement plus jeunes que les non-Autochtones.

Figure 5 : Part des jeunes et des aînés dans la population du Nord ontarien, de 1991 à 2011

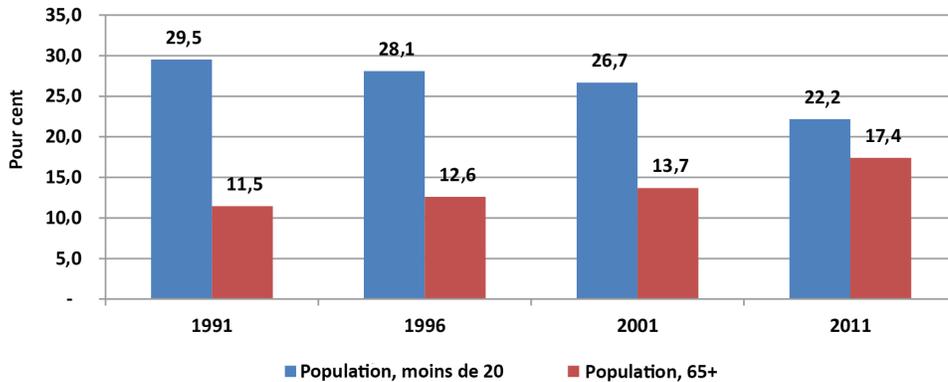
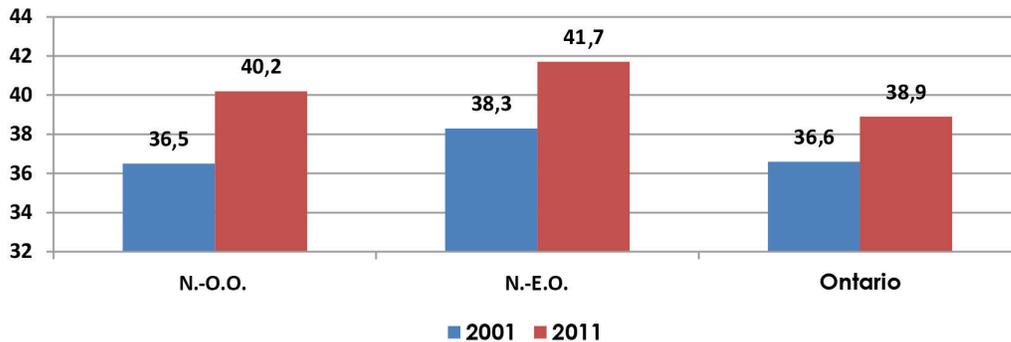


Figure 6 : Âge moyen de la population du Nord-Ouest et du Nord-Est de l'Ontario, puis de l'Ontario, de 2001 à 2011



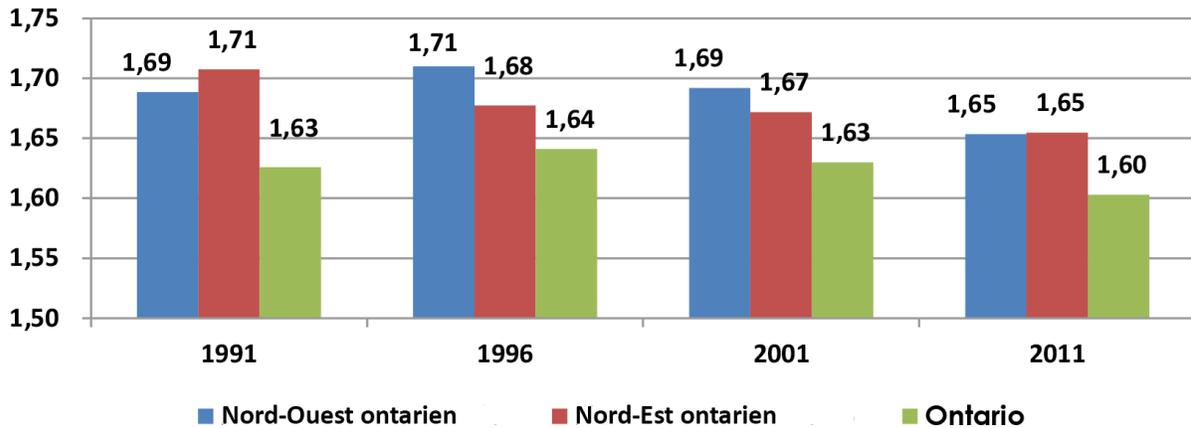
Une croissance plus lente de la population et une population vieillissante ont des répercussions sur la composition de la main-d'œuvre du Nord ontarien et donc sur la capacité de la région de produire des résultats et du revenu. En fait, la population vieillissante a des effets sur pratiquement tous les aspects de l'économie régionale, y compris les tendances de l'épargne et de la consommation des ménages, les niveaux des ventes, de production et d'investissement. De plus, les répercussions atteignent inégalement divers secteurs et industries de l'économie régionale. La population vieillissante affecte aussi les assiettes fiscales où les administrations provinciale et municipales puisent du revenu, puis influence la demande pour les dépenses en programmes gouvernementaux tels que ceux des soins de santé et de l'éducation. Quels services et installations reliés aux soins de santé seront nécessaires pour répondre aux exigences d'une population régionale vieillissant rapidement? Combien de médecins, d'infirmières et d'autres fournisseurs de soins de santé auront besoin de formation et d'être attirés dans la région, afin de remplacer les fournisseurs de soins de santé qui vieillissent et de répondre à la demande grandissante pour des services de soins de santé? Les responsables des politiques devront aborder ces importantes questions au cours des prochaines années.

La relation entre les membres de la population active et les autres est habituellement saisie par un rapport de dépendance. Cela est défini par le rapport entre la population totale, qui est essentiellement le nombre des bouches à nourrir, et la population en âge de travailler – c'est-à-dire la population de 20 à 64 ans. Ce rapport est une mesure brute du fardeau ou coût associé au changement démographique, en ce qui a trait à l'élevage et à l'éducation des enfants ainsi qu'à la garde des aînés à un moment donné.

La Figure 7 montre que le taux des personnes à charge dans les deux sous-régions du Nord ontarien est supérieur à celui de l'ensemble de la province, ce qui suggère qu'il y a davantage de personnes à charge pour chaque personne en âge de travailler dans le Nord ontarien, par rapport à la moyenne provinciale. Le taux des personnes à charge dans

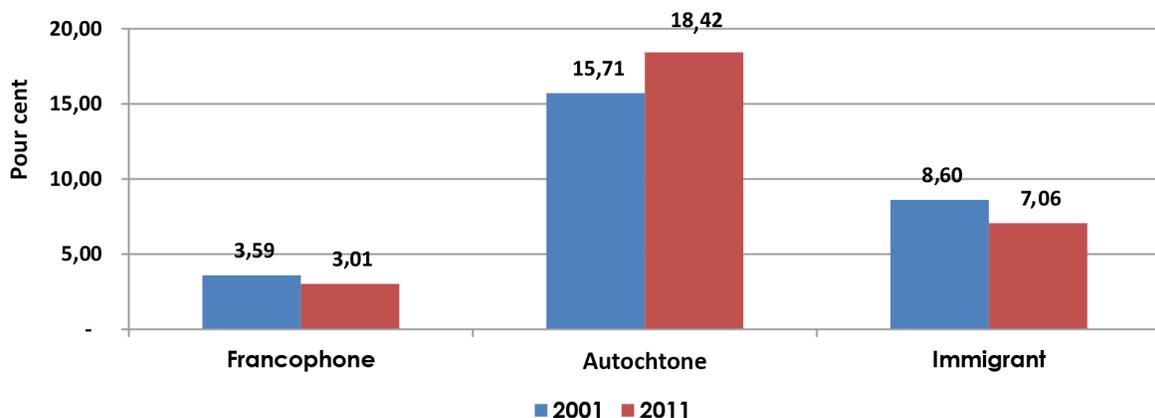
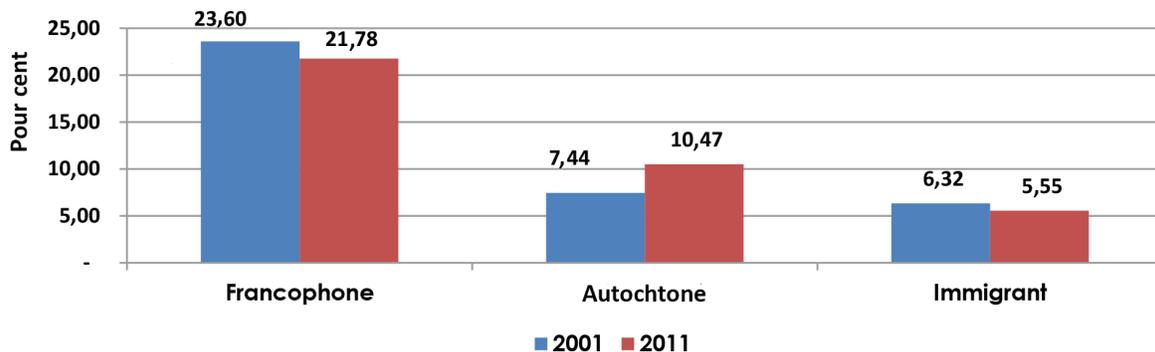
le Nord ontarien déclinait depuis que la génération du baby-boom était en âge de travailler, il y a quatre décennies, changeant alors leur statut, de personnes à charge à celui de fournisseur, mais pendant que cette génération avancera en âge, ce taux recommencera à monter.

Figure 7 : Rapport entre la population totale et celle en âge de travailler, Nord-Ouest et Nord-Est de l'Ontario, puis Ontario, de 1991 à 2011



La composition de la population du Nord ontarien, y compris celle du groupe des personnes à charge, a changé considérablement au cours de la période de 1991 à 2011. Pendant les années 1990, les jeunes dominaient la population : comme le montre la Figure 5, en 1991, 29,5 % des personnes à charge étaient des enfants de moins de 20 ans et seulement 11,5 %, des aînés. Toutefois, en 2011, 22,2 % des personnes à charge étaient des enfants de moins de 20 ans, et 17,4 %, des aînés. Cette tendance se maintiendra pendant que les enfants du baby-boom partiront à la retraite, le groupe des personnes à charge se composant alors surtout d'aînés plutôt que de jeunes gens.

Figure 8 : Part des francophones, des Autochtones et des immigrants dans la population du Nord ontarien, de 2001 à 2011



Dans la Figure 8 paraît aussi que la population francophone du Nord-Ouest ontarien a décliné, de 8 330 en 2001 à 6 750 en 2011, ou de 19,0 %, tandis que la part francophone de la population totale du Nord-Ouest de l'Ontario déclinait, de 3,6% en 2001 à 3,0 % en 2011. La population francophone du Nord-Ouest ontarien est concentrée dans Atikokan (3 % de la population totale), Greenstone (32 %), Ignace (10 %), Manitouwadge (16 %), Marathon (13 %) et Thunder Bay (3 %).

Il faudrait noter que dans les rapports de l'ENM 2011 de Statistique Canada, la population francophone était de 114 765 et de 5 960 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, mais que le recensement de 2011 contient des chiffres supérieurs.

La population autochtone totale du Nord-Est et du Nord-Ouest ontariens a augmenté, de 41 005 et de 36 425, respectivement, en 2001, à 57 715 et à 41 265, respectivement, en 2011. La part autochtone de la population totale a augmenté, de 9,9 % en 2001 à 12,8 % en 2011. En général, la population autochtone est plus jeune, et son taux de fertilité est supérieur à celui de la population non autochtone. De plus, comme nous le verrons plus tard, un pourcentage plus élevé de la population autochtone vit dans les secteurs ruraux comparativement aux autres minorités visibles.³

La population immigrante a décliné, de 34 845 et de 19 935 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, en 2001, à 30 565 et à 15 820, en 2011. La part des immigrants dans la population totale a décliné, de 7,0 % en 2001 à 6,0 % en 2011.

3 La plupart des ressources minérales inexploitées du Nord ontarien se trouvent dans les régions rurales. Leur exploitation exige la coopération des Autochtones et des non-Autochtones ainsi que des infrastructures développées, et les deux manquent actuellement dans le Nord ontarien.



Tendances démographiques dans les secteurs ruraux et urbains du Nord ontarien

Les changements démographiques n'ont pas été uniformes dans les régions rurales et urbaines du Nord de l'Ontario. Il y a eu une augmentation de la population urbaine et une baisse de la population rurale au cours de la période de 2001 à 2011. Les changements démographiques et les fluctuations de la population dans les zones rurales ont des répercussions importantes sur l'exploitation des ressources. La prospérité économique du Canada a reposé sur les piliers de l'exportation de ressources naturelles, ce qui a eu une importance particulière pour le développement économique de régions périphériques et rurales (voir Moazzami 2004). Par exemple, en 2013, le Nord ontarien représentait presque toute la production de métaux et 23 % de la production de matériaux non métalliques en Ontario; depuis 2006, la région a régulièrement produit entre 67 % et 79 % de la valeur de toute la production de minéraux de l'Ontario. Beaucoup de nouveaux développements de ressources minérales de l'Ontario – tels ceux de Red Lake Gold et de la région du Cercle de feu – se trouvent au nord du 50^e parallèle, et leur exploitation exige l'élaboration d'infrastructures ainsi que la collaboration des Autochtones et des non-Autochtones.

Avant d'examiner les changements démographiques dans les régions rurales et urbaines, il faut définir le terme « rural ». Depuis fort longtemps, les gens se demandent si « rural » est une notion géographique, une représentation sociale ou une culture et une façon de vivre. Le présent rapport est axé sur la notion géographique, où il y a au moins six définitions différentes de la zone rurale, chacune avec ses critères différents, notamment la taille de la population, la densité de celle-ci et le contexte du marché du travail. Des définitions différentes se traduisent par des estimations différentes de la population rurale et urbaine. Une définition, généralement utilisée par Statistique Canada, définit la zone urbaine par une « population minimale de 1 000 personnes et une densité de population d'au moins 400 personnes par kilomètre carré » (Statistique Canada 2001, 13).⁴ Statistique Canada suggère, en fait, que « la définition adéquate soit déterminée par la question à aborder; toutefois, s'il nous fallait recommander une définition comme point de départ ou référence pour comprendre la population rurale du Canada, ce devrait être la définition de « rural et de petite ville ». Il s'agit d'une population vivant dans de petites villes et dans des municipalités à l'extérieur de la zone de navettage d'un centre urbain plus gros [c.-à-d. à l'extérieur d'une zone de navettage d'une agglomération de 10 000 habitants ou plus] » (du Plessis et coll. 2002, p. 1).

Dans la présente étude, « rural et petite ville » fait référence aux populations vivant à l'extérieur des Régions métropolitaines de recensement (RMR) et des Agglomérations de recensement (AR). Une RMR est un noyau urbain d'au moins 100 000 personnes et comprend toutes les subdivisions de recensement voisines où 50 % ou plus de la main-d'œuvre employée fait du navettage pour travailler au sein de ce noyau, ou bien où 25 % ou plus de la main-d'œuvre employée au sein des subdivisions de recensement fait du navettage afin d'y travailler au sein du noyau. Une AR a un noyau dont la population varie entre 10 000 et 99 999 personnes. Les seuils du navettage sont les mêmes que ceux des RMR.

Statistique Canada a récemment élaboré la notion de zones d'influence métropolitaine (ZIM), détaillées en quatre sortes de zones rurales, selon le niveau d'influence métropolitain, comme l'indique le degré de navettage pour n'importe quelle RMR ou AR. Elles sont définies comme suit :

- une ZIM forte est une zone où au moins 30 % de la main-d'œuvre employée totale qui vit dans la subdivision de recensement travaille dans n'importe quel noyau urbain de RMR/AR;
- une ZIM modérée est une zone où au moins 5 % de la main-d'œuvre employée totale qui vit dans la subdivision de recensement travaille dans n'importe quel noyau urbain de RMR/AR;
- une ZIM faible est une zone où plus de 0 %, mais moins de 5 %, de la main-d'œuvre employée totale qui vit dans la subdivision de recensement travaille dans n'importe quel noyau urbain de RMR/AR;
- une zone qui n'est pas une ZIM est un endroit où personne ou moins de 40 personnes de la main-d'œuvre employée y résident font du navettage vers le noyau de n'importe quelle RMR ou AR.

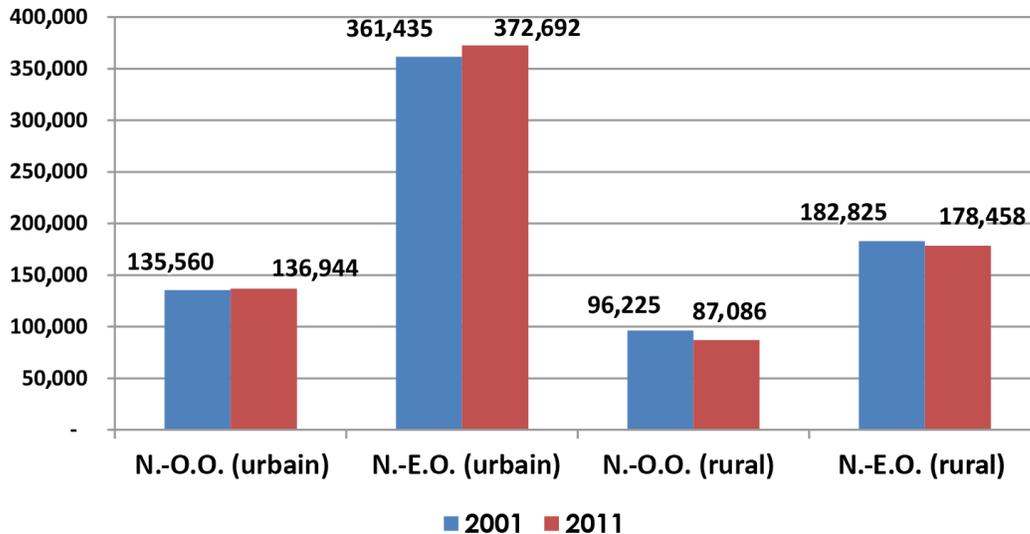
Compte tenu de cette classification, quelqu'un peut classer les 278 subdivisions de recensement du Nord ontarien en deux RMR (le Grand Sudbury et Thunder Bay) et six AR (Sault Ste. Marie, North Bay, Timmins, Kenora, Elliot Lake et Temiskaming Shores). Le reste des subdivisions de recensement sont des zones rurales ayant divers niveaux de ruralité. L'ensemble des données relatives à ces 278 subdivisions de recensement comprend de l'information sur les caractéristiques socioéconomiques moyennes, tels les revenus moyens de l'emploi, les revenus moyens des postes à temps plein, la population par niveau maximal de scolarité, l'emploi par industrie et profession, la population par groupe ethnique, la main-d'œuvre employée, la population active et les taux de chômage.

4 Le problème de cette classification est que certaines petites zones rurales, telle la première nation Attawapiskat, soient désignées comme urbaines.

Tendances démographiques dans le Nord ontarien urbain et rural

La Figure 9 révèle que, entre 2001 et 2011, la population urbaine du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario a augmenté, tandis que la population rurale et des petites villes a décliné. Toutefois, certains de ces changements dans la population pourraient être attribuables au reclassement des frontières.⁵ Par exemple, dans leur analyse de la population rurale et des petites villes du Canada, Mendelson et Bollman (1998) ont trouvé que, lorsqu'il est tenu compte du reclassement des frontières, la population rurale et des petites villes du Canada était inférieure de 18,0 % en 1996 par rapport à 1976.

Figure 9 : Populations urbaines et rurales du Nord, de 2001 à 2011



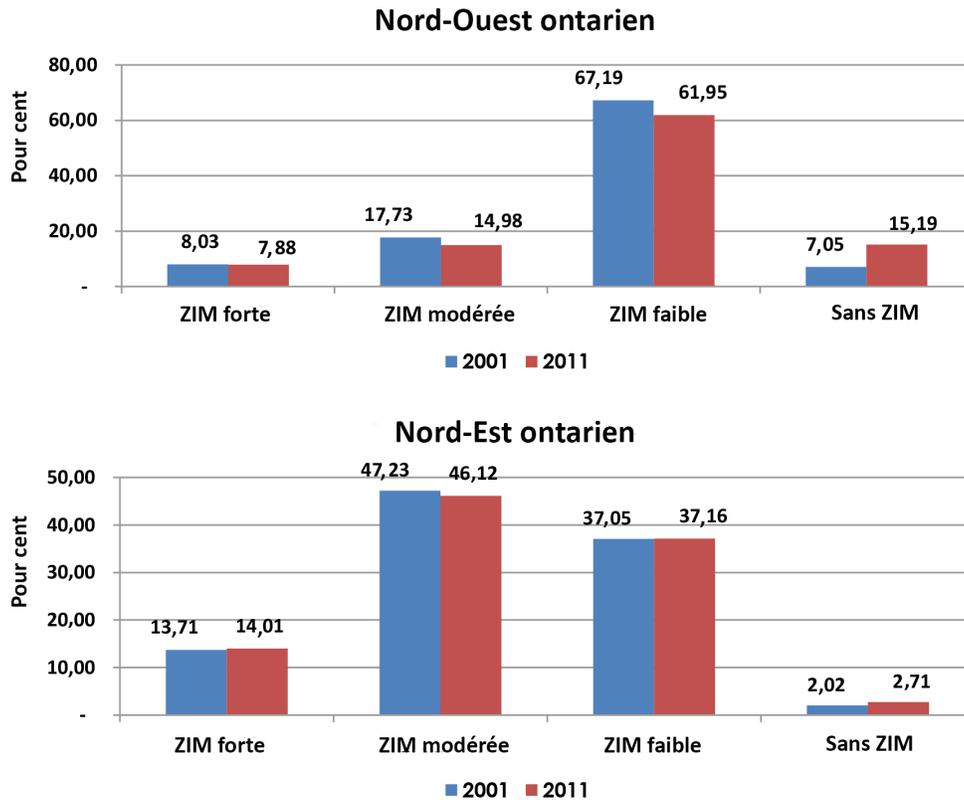
La Figure 9 indique que la population vivant dans les zones rurales et les petites villes du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario a décliné, de 41,8 % et de 35,6 %, respectivement, en 2001, à 38,9 % et 32,4 %, respectivement, en 2011. En fait, cette tendance vaut pour l'ensemble du Canada : Mitchell (2009, 377) rapporte que, entre 1971 et 2001, le pourcentage de la population résidant dans les zones rurales et les petites villes a baissé d'environ un cinquième, à seulement 20,3 %, puis que, pendant la dernière période de recensement du vingtième siècle (de 1996 à 2001), plus de 50 % des plus petites agglomérations du pays ont perdu des habitants.

La Figure 10 révèle que la majorité de la population rurale du Nord-Ouest ontarien vit dans des zones relativement éloignées et a un lien ténu avec les centres urbains; de plus 15,2 % de cette population n'a pas de lien du tout avec ceux-ci. Par contre, dans le Nord-Est ontarien, la majeure partie de la population rurale vit dans des zones ayant des liens modérés avec les centres urbains, et seulement 2,7 % de cette population vit dans des régions éloignées et n'a pas de liens avec un centre urbain. La Figure 10 montre aussi que la part de la population rurale vivant dans des zones désignées comme ZIM fortes et faibles a décliné dans le Nord-Ouest ontarien au cours de la période de 2001 à 2011, cependant que la part de celle vivant dans des zones rurales a augmenté considérablement. Cela est en harmonie avec le déclin de la population rurale et la croissance de la population autochtone, dont beaucoup d'habitants vivent dans des zones rurales éloignées. La répartition de la population rurale dans le Nord-Ouest ontarien a été relativement constante au cours de la période.

Afin d'avoir une idée de la sensibilité de la démographie rurale-urbaine au regard de la définition de zone rurale sélectionnée, j'ai examiné la répartition de la population rurale-urbaine du Nord ontarien en 2011, à l'aide de la définition de rechange souvent utilisée de Statistique Canada pour la notion de population rurale, à savoir, personnes vivant dans des centres de moins de 1 000 personnes (Figure 11). Avec cette définition, la taille de la population rurale décline considérablement par rapport à la population, telle qu'elle est déterminée par la définition qui se trouve à la Figure 9, à savoir de 178 452 et de 87 090 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, à 36 369 et à 26 743, respectivement. Autrement dit, la taille de la population rurale décline d'environ 60 et 70 % si quelqu'un adopte

5 Le reclassement des frontières des zones rurales et des petites villes a probablement des effets sur les sous-divisions de recensement qui se trouvent dans la zone de navette des RMR et AR, mais non sur celles qui sont plus éloignées des zones urbaines – à savoir, celles dont la ZIN est zéro, faible ou modérée. Mitchell (2009) attribue la croissance des zones rurales qui sont rapprochées des régions métropolitaines aux décisions des résidents urbains de combiner l'emploi urbain et les avantages de la vie rurale. Elle affirme que, pendant qu'un plus grand nombre d'anciens urbains déménageaient en campagne, « les municipalités qui étaient autrefois classées comme rurales et petites villes ont tôt été atteintes par la sphère en expansion de l'influence urbaine » (386).

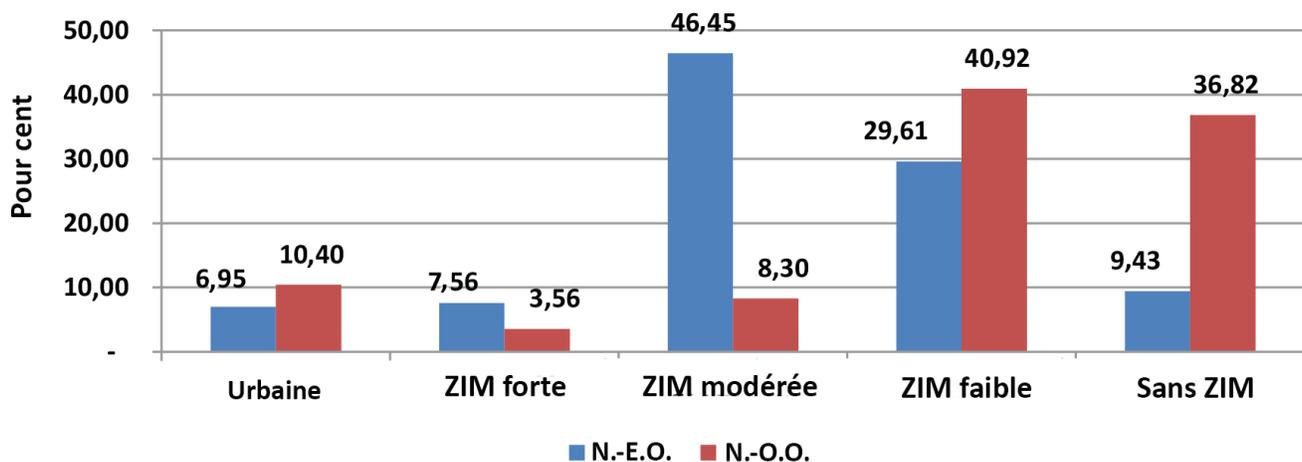
Figure 10 : Population rurale du Nord ontariens, par degré de ruralité, 2001 et 2011



la dernière définition de zones rurales. Toutefois, la répartition de la population rurale ne change pas considérablement en ce qui concerne la définition de « rural ». Comme le montre la Figure 10, la Figure 11 indique que la majorité de la population rurale du Nord-Ouest ontarien vit dans des secteurs désignés comme ayant peu ou pas de liens avec un centre urbain, tandis que la majorité population rurale du Nord-Est ontarien vit dans des secteurs ayant des liens modérés ou aucun avec un centre urbain.

Les données révèlent aussi que la population totale qui vit dans des subdivisions de recensement comptant moins de 1 000 personnes n'a pas changé considérablement dans le Nord-Est ontarien au cours de la période de 2001 à 2011. Dans le Nord-Ouest ontarien, toutefois, la population des subdivisions de recensement de moins de 1 000 personnes a presque doublé au cours de la période; les zones rurales ayant des liens tenus avec un centre urbain ont connu les plus fortes augmentations, ce qui a été suivi des zones éloignées n'ayant pas de liens avec un centre urbain.

Figure 11 : Population rurale du Nord ontarien, dans les sous-divisions de recensement ayant moins de 1 000 personnes, par degré de ruralité, 2011



Répartition des âges de la population du Nord ontarien

Le Tableau 1 et la Figure 12 montrent la répartition des âges de la population du Nord ontarien au cours de la période de 2001 à 2011.⁶ Ils indiquent une tendance au vieillissement de la population dans les deux sous-régions, le nombre des jeunes et du groupe d'âge d'activité maximale (de 0 à 44 ans) y baisse, et le nombre des personnes de 45 ans et plus y augmente. Il s'ensuit, comme le montre le Tableau 1, que l'âge médian de la population a augmenté dans les deux sous-régions au cours de la période. Comme il a été expliqué plus haut, une population vieillissante s'accompagne d'une demande accrue de services publics répondant aux besoins des aînés, tels les soins de santé. Elle a aussi des répercussions importantes sur la main-d'œuvre et la capacité du Nord ontarien d'engendrer des résultats et du revenu, sur d'autres aspects de l'économie tels que le revenu, les dépenses, l'épargne, le comportement des investissements des ménages, puis, enfin, sur le revenu fiscal de la province.

Le Tableau 2 révèle que, au cours de la période de 2001 à 2011, la population urbaine a augmenté de 3,1 % et de 1,0 % dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement. Le nombre des personnes entre 35 et 44 ans dans les zones urbaines a décliné dans les deux régions. Cela est probablement relié au déclin des enfants de moins de 14 ans dans les deux régions. Comme pour la population totale, la population urbaine vieillit; même si la population a augmenté entre 2001 et 2011, la part en pourcentage des personnes plus jeunes a baissé, comme l'illustre la Figure 13. Par exemple, le nombre des personnes de moins de 19 ans a décliné de 11,7 % dans le Nord-Est ontarien et de 13,8 % dans le Nord-Ouest ontarien, tandis que le nombre des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 21,5 % et de 13,9 % dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'Ontario, respectivement. Le vieillissement de la population paraît aussi par la

Tableau 1 : Répartition des âges de la population du Nord ontarien, de 2001 à 2011

Catégorie d'âge	2001	%	2011	%	Changement de 2001 à 2011 (%)
<i>Nord-Est ontarien</i>					
De 0 à 14	102 295	18,79	83 570	15,16	-18,30
De 15 à 24	70 385	12,93	67 965	12,33	-3,44
De 25 à 34	60 335	11,09	58 965	10,70	-2,27
De 35 à 44	90 170	16,57	65 160	11,82	-27,74
De 45 à 54	83 045	15,26	92 630	16,81	11,54
De 55 à 64	61 095	11,23	83 540	15,16	36,74
De 65 à 79	63 505	11,67	74 435	13,51	17,21
80 +	13 440	2,47	24 895	4,52	85,23
Total	544 270	100,00	551 160	100,00	1,27
Âge médian	39,50		45,92		16,27
<i>Nord-Ouest ontarien</i>					
De 0 à 14	48 115	20,76	37 665	16,81	-21,72
De 15 à 24	31 290	13,50	29 595	13,21	-5,42
De 25 à 34	28 680	12,37	24 730	11,04	-13,77
De 35 à 44	38 860	16,77	27 395	12,23	-29,50
De 45 à 54	34 145	14,73	36 815	16,43	7,82
De 55 à 64	21 310	9,19	32 345	14,44	51,78
De 65 à 79	23 175	10,00	25 495	11,38	10,01
80 +	6 205	2,68	10 005	4,47	61,24
Total	231 780	100,00	224 045	100,00	-3,34
Âge médian	37,2		41,87		12,54

6 La répartition des âges de la population repose sur les données de la population, par âge simple, obtenues par des compilations personnalisées de recensement.

hausse de l'âge médian de la population urbaine, de 39,1 et 38,8 années en 2001, à 42,9 et 43,2 années en 2011, dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement.

Dans le Tableau 3 et la Figure 14 paraît la répartition des âges de la population rurale dans le Nord ontarien en 2001 et en 2011. La population rurale du Nord-Est ontarien a décliné de 2,4 % au cours de la période, tandis que le déclin dans le Nord-Est ontarien était beaucoup plus important, à 9,5 %. Le nombre des personnes entre 0 et 44 ans a baissé dans les deux sous-régions, mais le nombre de celles de 45 ans et plus a augmenté. La part des aînés dans les zones rurales a augmenté, de 14,8 % et de 10,2 % en 2001 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, à 19,3 % et à 13,6 %, respectivement, en 2011. Comme le montre le Tableau 3, l'âge médian de la population rurale a augmenté dans les deux sous-régions.

Figure 12 : Répartition des âges de la population du Nord ontarien, de 2001 à 2011

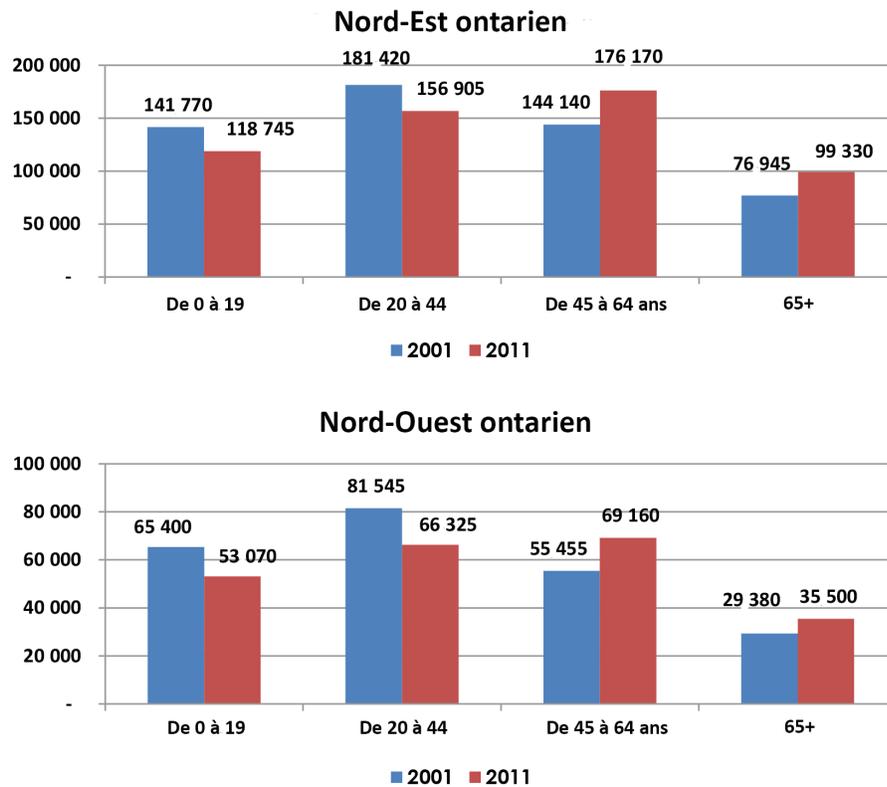


Figure 13 : Répartition des âges de la population urbaine du Nord ontarien, de 2001 à 2011

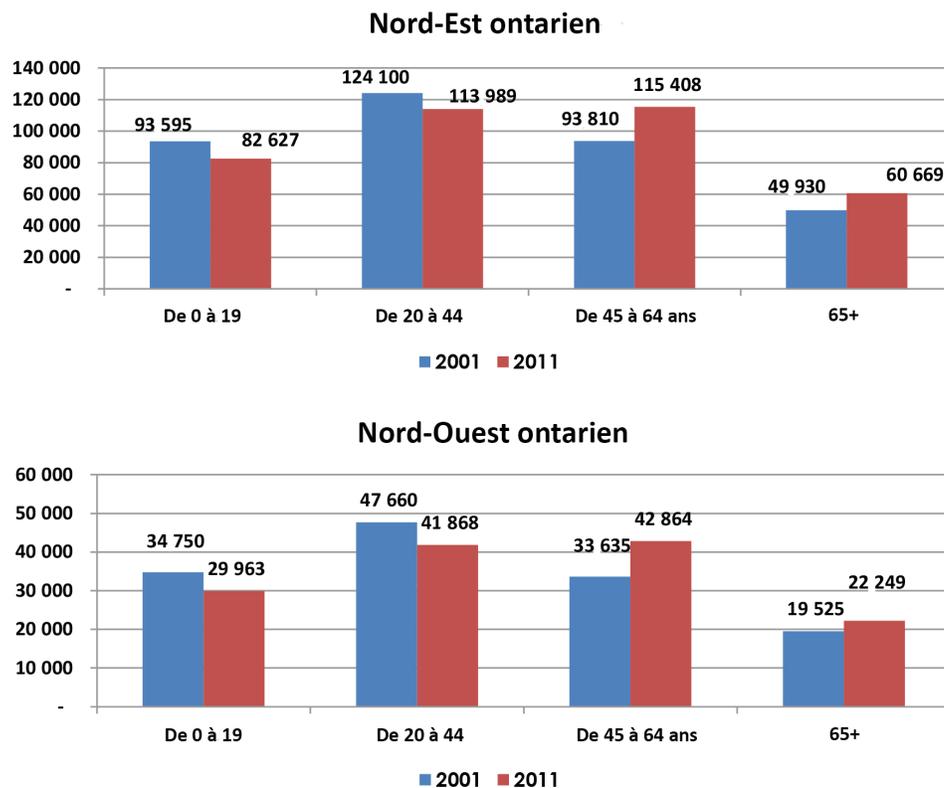


Tableau 2 : Répartition des âges de la population urbaine du Nord ontarien, de 2001 à 2011

Catégorie d'âge	2001	%	2011	%	Changement de 2001 à 2011 (%)
<i>Nord-Est ontarien</i>					
De 0 à 14	67 570	18,69	58 014	15,57	-14,14
De 15 à 24	48 450	13,40	49 154	13,19	1,45
De 25 à 34	41 215	11,40	43 289	11,62	5,03
De 35 à 44	60 460	16,73	46 158	12,39	-23,66
De 45 à 54	55 205	15,27	62 409	16,75	13,05
De 55 à 64	38 605	10,68	52 999	14,22	37,29
De 65 à 79	41 070	11,36	46 570	12,50	13,39
80 +	8 860	2,45	14 099	3,78	59,13
Total	361 435	100,00	372 692	100,00	3,11
Âge médian	39,1		42,9		
<i>Nord-Ouest ontarien</i>					
De 0 à 14	25 315	18,67	20 855	15,23	-17,62
De 15 à 24	17 760	13,10	18 256	13,33	2,80
De 25 à 34	16 690	12,31	15 632	11,42	-6,34
De 35 à 44	22 650	16,71	17 087	12,48	-24,56
De 45 à 54	20 635	15,22	22 754	16,62	10,27
De 55 à 64	13 000	9,59	20 110	14,68	54,69
De 65 à 79	15 100	11,14	16 066	11,73	6,40
80 +	4 425	3,26	6 182	4,51	39,72
Total	135 575	100,00	136 944	100,00	1,01
Âge médian	38,8		43,2		

Figure 14 : Répartition des âges de la population rurale du Nord ontarien, de 2001 à 2011

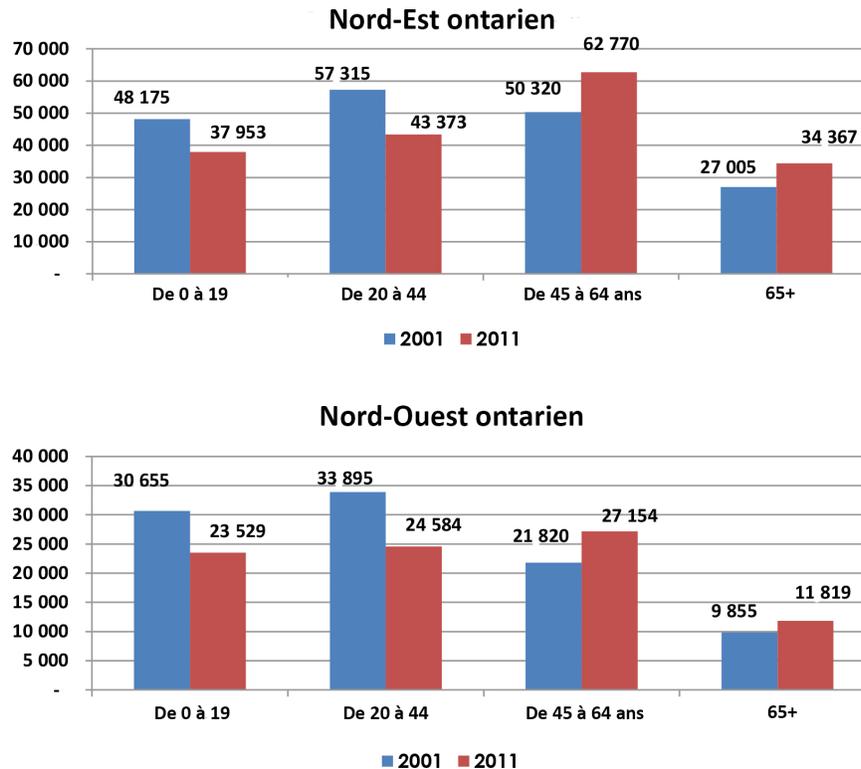


Tableau 3 : Répartition des âges de la population rurale du Nord ontarien, de 2001 à 2011

Catégorie d'âge	2001	%	2011	%	Changement de 2001 à 2011 (%)
<i>Nord-Est ontarien</i>					
De 0 à 14	34 725	18,99	26 861	15,05	-22,65
De 15 à 24	21 940	12,00	19 294	10,81	-12,06
De 25 à 34	19 115	10,46	15 477	8,67	-19,03
De 35 à 44	29 710	16,25	19 689	11,03	-33,73
De 45 à 54	27 835	15,23	31 518	17,66	13,23
De 55 à 64	22 485	12,30	31 252	17,51	38,99
De 65 à 79	22 430	12,27	27 543	15,43	22,79
80 +	4 575	2,50	6 824	3,82	49,16
Total	182 815	100,00	178 458	100,00	-2,38
Âge médian	40,5		47,8		
<i>Nord-Ouest ontarien</i>					
De 0 à 14	22 810	23,70	17 056	19,59	-25,22
De 15 à 24	13 535	14,07	11 571	13,29	-14,51
De 25 à 34	11 995	12,46	8 986	10,32	-25,09
De 35 à 44	16 215	16,85	10 501	12,06	-35,24
De 45 à 54	13 510	14,04	14 445	16,59	6,92
De 55 à 64	8 310	8,64	12 708	14,59	52,93
De 65 à 79	8 075	8,39	9 554	10,97	18,32
80 +	1 780	1,85	2 265	2,60	27,22
Total	96 230	100,00	87 086	100,00	-9,50
Âge médian	34,8		40,9		

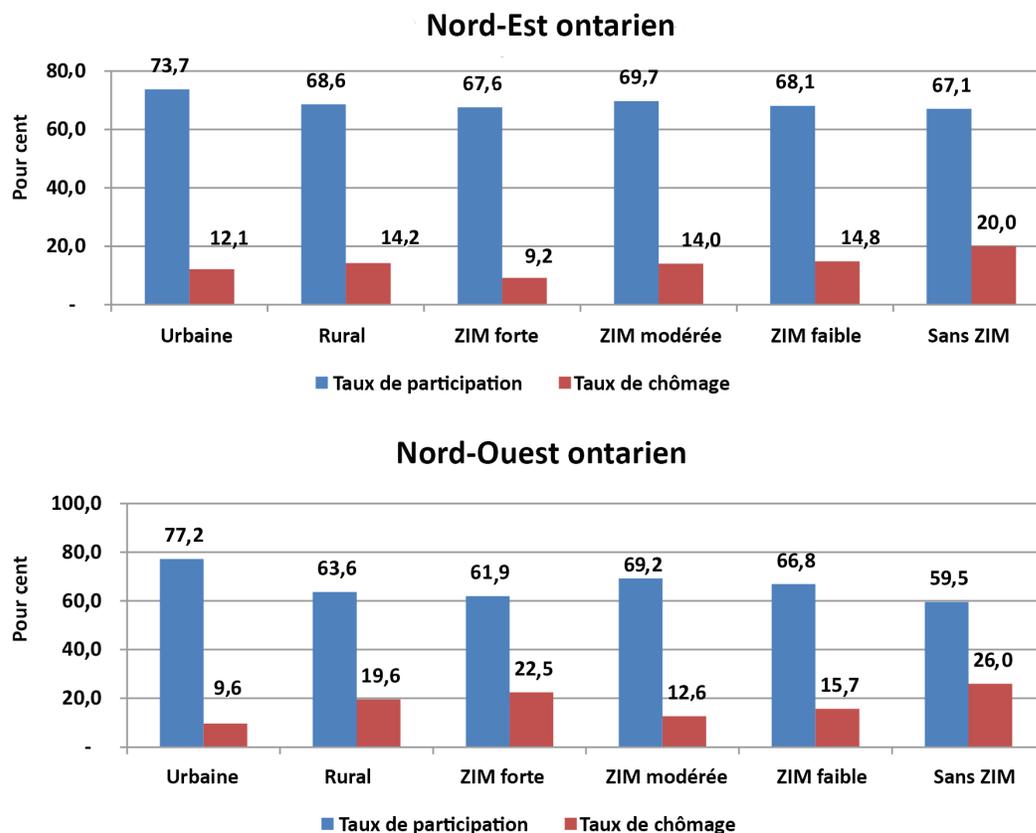
Caractéristiques socioéconomiques de la population du Nord ontarien

Le changement démographique et le changement économique sont inextricablement liés. Les personnes migrent depuis des régions en récession économique vers celles où les conditions économiques sont favorables. En même temps, le manque de travailleurs qualifiés réduit la capacité des résidents de participer aux avantages du développement économique dans leur région, et peut également constituer un obstacle économique dans les régions éloignées, surtout dans les collectivités du Nord ontarien qui dépendent de ressources naturelles.

Examinant les caractéristiques socioéconomiques des régions urbaines et rurales du Nord ontarien, je devrais signaler que les statistiques moyennes rapportées dans cette section sont les celles de toutes les subdivisions de recensement et non celles des personnes vivant dans ces régions. Autrement dit, à chaque subdivision de recensement est accordé un poids égal dans le calcul des statistiques moyennes, peu importe le nombre des résidents de la subdivision. Par conséquent, les moyennes dont je me sers ici pourraient différer de celles de Statistique Canada, lesquelles reposent sur les personnes et non sur les zones.

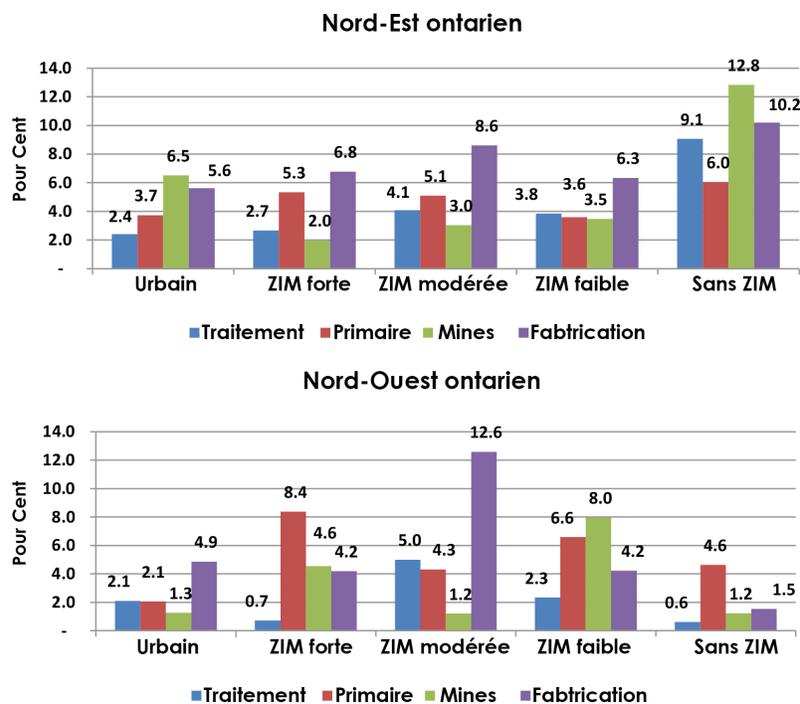
La Figure 15 montre la population active et les taux de chômage moyens chez les personnes de 15 à 64 ans dans le Nord ontarien, par degré de ruralité de la zone dans laquelle elles vivent. Elle révèle que la participation à la population active est de 73,7 % dans les centres urbains, puis de 68,6 % dans les zones rurales du Nord-Est ontarien; le taux est à peu près le même dans les zones plus rurales de la sous-région. Dans le Nord-Ouest ontarien, le taux de participation à la population active dans les centres urbains est de 77,2 %, ce qui est un peu supérieur à celui du Nord-Est ontarien; dans le Nord-Ouest rural de l'Ontario, ce taux est de 63,6 %, ce qui est inférieur à celui du Nord-Est ontarien.

Figure 15 : Taux de participation à la population active et taux de chômage, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011



En général on s'attendrait à ce que le taux de participation à la population active baisse en fonction de la hausse du degré de ruralité, mais ce n'est apparemment pas le cas le Nord ontarien. Le taux de participation dans les zones rurales du Nord-Est ontarien ressemble à celui des zones rurales ayant une relation forte avec un centre urbain. Qui plus est, le taux de participation dans les zones rurales du Nord-Ouest ontarien ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain est supérieur à celui des zones rurales ayant de solides liens avec un centre urbain. Pour expliquer cette anomalie, j'ai calculé les parts qu'avaient dans l'emploi diverses professions et industries reliées aux ressources naturelles dans les zones rurales. Comme le montre la Figure 16, le pourcentage des travailleurs des industries minières et manufacturières ainsi que des professions de la transformation en 2011 était au plus haut dans les régions rurales éloignées du Nord-Est ontarien. De même, un pourcentage relativement élevé de travailleurs des régions rurales du Nord-Est ontarien ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain travaillent dans ces zones reposant sur les ressources naturelles. Dans le Nord-Ouest ontarien aussi, un pourcentage relativement élevé de travailleurs sont employés dans les secteurs minier et manufacturier reliés aux ressources naturelles de régions rurales ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain. Dans les deux cas, les taux de participation relativement élevés peuvent être expliqués par la concentration d'activités reposant sur les ressources naturelles dans ces régions.

Figure 16 : Part de l'emploi des industries reposant sur les ressources naturelles, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011



La Figure 15 révèle également que le taux de chômage grimpe en fonction de la hausse du degré de ruralité dans le Nord-Est ontarien. En moyenne, en 2011, le taux de chômage était de 14,2 % dans les zones rurales, puis de 12,1 % dans les zones urbaines; toutefois, dans les zones rurales, le taux de chômage était de 20,0 %. La Figure 16 montre qu'un pourcentage relativement élevé de personnes de ces régions étaient employées dans les industries reposant sur les ressources naturelles. Ces industries sont relativement mûres et ne peuvent être une source de tellement de nouveaux emplois. Néanmoins, le taux de chômage élevé dans ces régions pourrait être attribuable à un taux de participation élevé à la population active et dont des membres attendent un emploi dans ces industries.

Dans le Nord-Ouest ontarien, en 2011, le chômage était à 9,6 % dans les zones urbaines et de 19,6 % dans les zones rurales (la raison de ce taux élevé dans les zones rurales est explorée plus loin dans le présent document). Comme le montre la Figure 15, le taux de chômage dans les zones rurales du Nord-Ouest ontarien ayant de solides liens avec un centre urbain est supérieur à celui des zones rurales ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain. Cela reflète la présence d'activités fondées sur les ressources naturelles dans les zones rurales davantage éloignées des centres urbains. Toutefois, le taux de chômage dans les régions rurales éloignées du Nord-Ouest est d'environ 26 %, soit le plus élevé de toutes les zones rurales de Nord ontarien. Cela reflète le manque d'industries développées dans le secteur des ressources naturelles dans ces zones, en dépit de la présence de vastes ressources naturelles inexploitées.

La Figure 17 contient le pourcentage de la population du Nord ontarien de 15 à 64 ans, qui a reçu des paiements de transfert gouvernementaux en 2011. Dans les zones urbaines, 11,6 % ont reçu des paiements de transfert; dans les zones rurales, 14,6 % dans le Nord-Est ontarien, puis 17,9 % dans le Nord-Ouest ontarien. Dans le Nord-Est ontarien, le pourcentage a augmenté avec le degré de ruralité, sauf dans les zones éloignées, où seulement 12,6 % ont obtenu des transferts de paiement, en raison, comme nous l'avons signalé, du pourcentage élevé de la main-d'œuvre travaillant dans les industries reposant sur les ressources naturelles à ces endroits. Aussi, dans le Nord-Ouest ontarien, le taux des personnes à charge a augmenté avec le degré de ruralité mais, ici, l'exception a été les zones rurales ayant des solides liens avec un centre urbain. Cela va dans le même sens que l'observation faite plus haut, à savoir que les zones rurales du Nord-Ouest ontarien qui sont les plus rapprochées d'un centre urbain ont un taux inférieur de participation à la population active et un taux supérieur de chômage. Le taux des personnes à charge dans les régions rurales éloignées du Nord-Ouest est d'environ 28.2 %, soit le plus élevé de toutes les zones rurales du Nord ontarien.

Figure 17 : Taux des personnes dépendantes bénéficiant de paiements de transfert gouvernementaux, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011

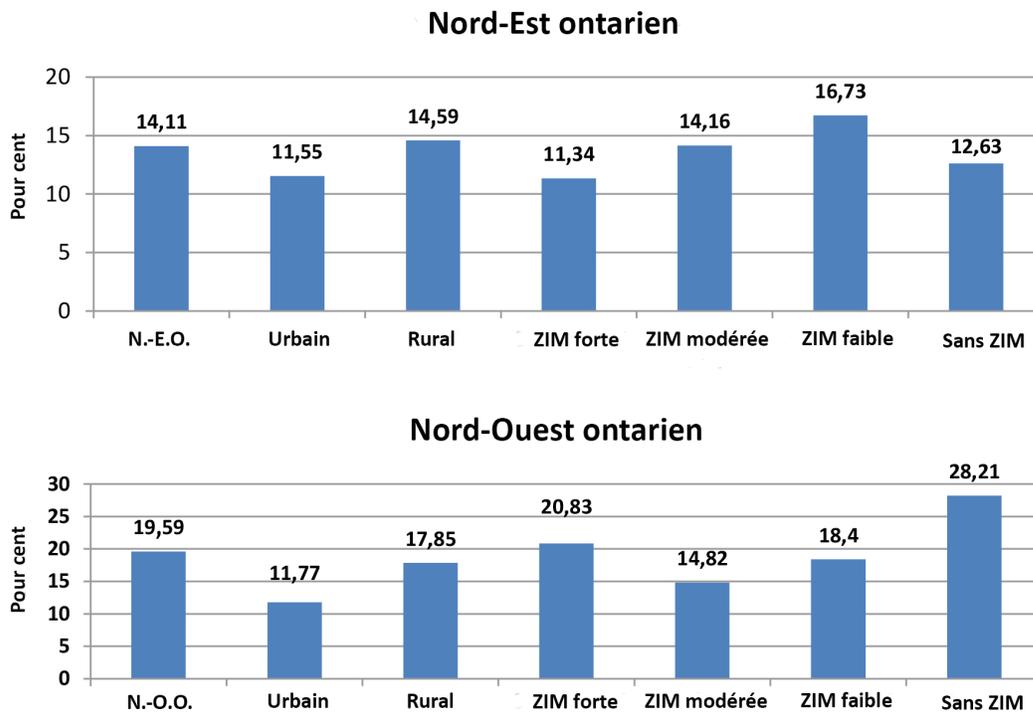
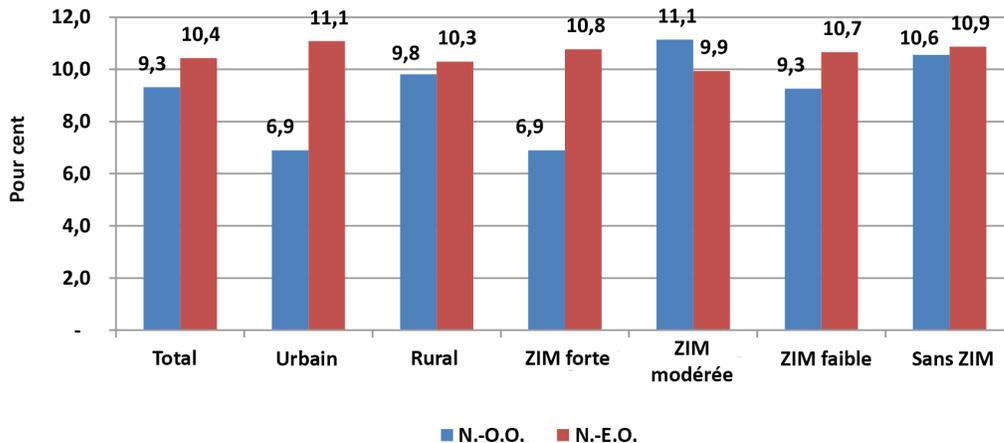


Figure 18 : Âges de la population de 15 à 64 ans, sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011



La Figure 18 contient le pourcentage des personnes du Nord ontarien de 15 à 64 ans qui se trouvent sous le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, seuil sous lequel une famille consacre une plus grande partie de son temps aux nécessités de l'alimentation, du logement et du vêtement que d'autres familles à revenu moyen. Le SFR peut également être interprété comme mesure de la pauvreté et de l'inégalité des revenus.⁷ Par cette mesure, comme le montre la Figure 18, le taux de pauvreté dans le Nord-Est ontarien était de 11,1 % en 2011 et de 6,9 % dans le Nord-Ouest urbain; quant au taux de pauvreté rural, il était de 10,3 % dans le Nord-Est ontarien et de 9,8 % dans le Nord-Ouest ontarien. Le taux était relativement constant pendant que montaient les taux de ruralité dans le Nord ontarien. Globalement, le taux de pauvreté était de 10,4 % dans le Nord-Est ontarien et de 9,3 % dans le Nord-Ouest ontarien.

En ce qui a trait au niveau de scolarité, le Tableau 4 montre que ce niveau est de beaucoup plus haut dans les zones urbaines du Nord ontarien que dans les régions rurales, et qu'il baisse au fur et à mesure qu'augmente la distance entre les zones rurales et les centres urbains. Dans la population rurale éloignée du Nord-Est ontarien, 35,5 % n'avaient pas de diplôme d'études secondaires en 2011; le pourcentage monté à 58,3 % dans le Nord-Ouest ontarien. De même, quelque 27 % des personnes des zones urbaines avaient un diplôme d'études secondaires, mais seulement 18 ou 19 %, en avaient un dans les régions rurales éloignées. Le pourcentage des personnes ayant un certificat collégial ou de métier était le même dans le Nord-Est ontarien urbain et rural, mais dans le Nord-Ouest ontarien il y avait un pourcentage considérablement plus élevé de personnes ayant un certificat collégial ou de métier dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Tableau 4 : Niveau maximal de scolarité dans la population du Nord ontarien, par degré de ruralité, 2011

Degré de ruralité	Moins que des études secondaires	École secondaire	Métier	Collège	Université
(pour cent)					
<i>Nord-Est ontarien</i>					
Total sous-régional	25,32	25,86	11,60	23,49	9,63
Urbain	20,86	27,91	11,69	25,52	14,09
Rural	26,03	25,53	11,58	23,17	8,91
ZIM forte	17,36	21,11	11,10	28,13	10,72
ZIM modérée	24,04	28,91	12,34	22,20	1,00
ZIM faible	28,69	25,53	11,37	23,07	1,00
Sans ZIM	35,52	19,84	10,26	21,07	1,21
<i>Nord-Ouest ontarien</i>					
Total sous-régional	43,04	23,00	9,19	15,04	6,95
Urbain	17,61	27,64	13,53	25,44	15,06
Rural	45,83	22,50	8,71	13,90	6,06
ZIM forte	46,46	23,49	10,59	12,80	7,48
ZIM modérée	30,92	31,23	13,09	14,81	8,23
ZIM faible	35,46	25,03	10,32	18,70	9,15
Sans ZIM	58,35	18,07	6,05	9,65	2,70

Dans la Figure 19, il est montré que quelque 81 % des personnes de 15 à 64 ans dans le Nord ontarien urbain avaient un revenu d'emploi en 2011; le pourcentage était légèrement plus haut dans le Nord-Est ontarien que dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Le pourcentage était au plus haut dans les zones rurales éloignées du Nord-Est ontarien, ce qui reflétait la participation de nombreuses personnes aux activités fondées sur les ressources naturelles à ces endroits. Dans le Nord-Ouest ontarien, un pourcentage relativement plus élevé de personnes dans les zones rurales dont les liens avec un centre urbain étaient modérés ou ténus avaient un revenu d'emploi; encore une fois, cela reflétait le fait que beaucoup de ces régions participaient aux activités des industries fondées sur les ressources naturelles.

En ce qui concerne le revenu moyen du personnel à temps plein du Nord ontarien en 2011, la Figure 20 montre qu'il était plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales, puis plus élevé dans le Nord-Est ontarien que dans le Nord-Ouest de l'Ontario. De plus, dans le Nord-Est ontarien, le revenu moyen du personnel des zones rurales ayant de solides liens avec un centre urbain était plus élevé que celui du personnel des régions urbaines; le revenu moyen ne déclinait que lors de la hausse du degré de ruralité. Dans le Nord-Ouest ontarien, le revenu moyen était supérieur dans les zones rurales ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain, ce qui confirmait la présence d'industries reposant sur les ressources naturelles dans ces régions. Est-ce que les revenus sont reliés au stock du capital humain dans diverses régions? Est-ce que la distance des centres urbains influence les revenus? Je me penche plus loin sur ces questions dans le présent document. Population francophone

7 En 2011, le SFR était de 22 229 \$ pour une personne, de 27 674 \$ pour une famille de deux, de 34 022 \$ pour une famille de trois, de 41 307 \$ pour une famille de quatre, de 46 850 \$ pour une famille de cinq, de 52 838 \$ pour une famille de six, de 58 827 \$ pour une famille de sept; chaque personne additionnelle permettait d'ajouter 5 989 \$ au niveau du SFR.

Figure 19 : Âges de la population de 15 à 64 ans, avec un revenu d'emploi, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011

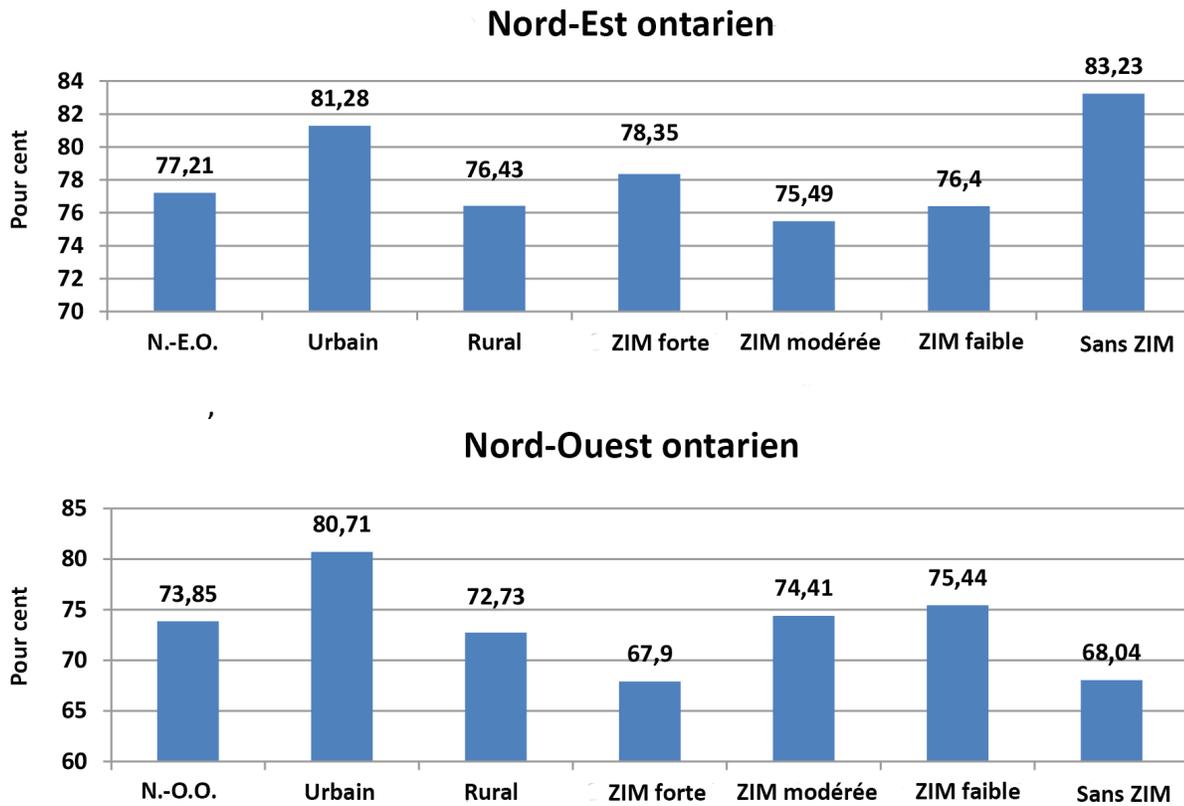
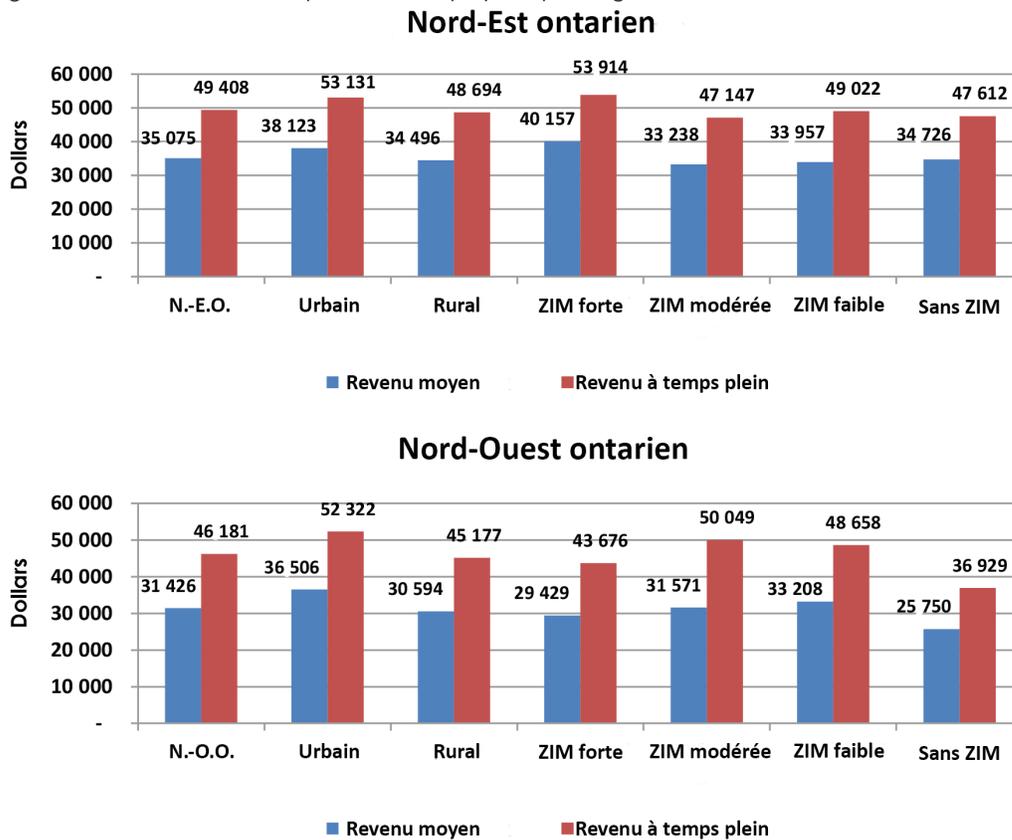


Figure 20 : Revenu annuel des personnes employées, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011



Tendances démographiques parmi les francophones, les Autochtones et les immigrants du Nord ontarien

Population francophone

Le Tableau 5 contient la répartition des âges de la population francophone du Nord ontarien en 2001 et en 2011; nous constatons un déclin des francophones, à savoir de 7,7 % dans le Nord-Est et de 19,0 % dans le Nord-Ouest de l'Ontario au cours de la période. Il faudrait remarquer qu'il y a un écart entre la population francophone rapportée par le recensement de 2011 et celle relevée par l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, de Statistique Canada. Dans le dernier cas, la population francophone totale était de 114 765 et de 5 960 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, en 2011; toutefois, le recensement de 2011 rapporte une population francophone totale de 120 045 dans le Nord-Est et de 6 750 dans le Nord-Ouest de l'Ontario.⁸ À des fins d'uniformisation, je me sers des données des recensements de 2001 et de 2011.

Le Tableau 5 et la Figure 21 montrent que, dans le Nord-Est ontarien, le nombre des francophones âgés de 44 ans et moins a décliné entre 2001 et 2011; par contre, celui de ceux de 45 ans et plus a augmenté. Dans le Nord-Ouest ontarien, le déclin s'est produit dans presque toutes les catégories d'âge. Autrement dit, la population francophone dans le Nord ontarien ne fait pas que décliner; elle vieillit aussi rapidement, l'âge médian des francophones du Nord-Est augmentant de 42,2 % à 49,2 %, et dans le Nord-Ouest ontarien, de 44,7 % à 51,3 % au cours de la période. La population francophone est également plus âgée que celle du Nord ontarien dans son ensemble (44,7 et 42,4 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, en 2011). Ces changements reflètent le bas taux de fertilité de la population francophone et l'émigration de jeunes francophones.

La Figure 22 révèle que, en 2011, quelque 64 % de la population francophone du Nord-Est ontarien vivait dans des centres urbains, 16,7 % dans des zones rurales ayant des liens modérés avec un centre urbain, puis 15,2 % dans des zones ayant des liens ténus avec un centre urbain; dans ce dernier cas, ces personnes avaient probablement des activités dans l'industrie minière ou forestière. Seulement 1,1 % des personnes vivaient dans les régions rurales éloignées. En revanche, dans le Nord-Ouest ontarien, la majorité (53,3 %) des francophones vivait dans des régions rurales en 2011, puis 78,8 % de ceux des régions rurales se trouvaient dans des secteurs ayant des liens ténus avec un centre urbain. Encore une fois, le travail de ces personnes était probablement en rapport avec des mines éloignées. Seulement 1,0 % des personnes vivaient dans les régions rurales éloignées.

Tableau 5 : Répartition d'âge des francophones, Nord ontarien, 2001 et 2011

Catégorie d'âge	2001	%	2011	%	Changement de 2001 à 2011 (%)
<i>Nord-Est ontarien</i>					
De 0 à 14	19 390	14,91	13 860	11,55	-28,52
De 15 à 24	14 865	11,43	12 087	10,07	-18,69
De 25 à 34	14 585	11,21	10 769	8,97	-26,16
De 35 à 44	23 225	17,85	13 813	11,51	-40,52
De 45 à 54	21 590	16,60	24 054	20,04	11,41
De 55 à 64	16 770	12,89	21 078	17,56	25,69
De 65 à 74	12 850	9,88	14 681	12,23	14,25
75 +	6 805	5,23	9 702	8,08	42,57
Total	130 080	100,00	120 045	100,00	-7,71
<i>Nord-Ouest ontarien</i>					
De 0 à 14	715	8,58	402	5,96	-43,72
De 15 à 24	805	9,66	516	7,64	-35,93
De 25 à 34	950	11,40	606	8,98	-36,17
De 35 à 44	1 750	21,01	1 043	15,45	-40,41
De 45 à 54	1 575	18,91	1 440	21,33	-8,60
De 55 à 64	1 085	13,03	1 241	18,39	14,39
De 65 à 74	980	11,76	822	12,17	-16,14
75 +	470	5,64	680	10,08	44,70
Total	8 330	100,00	6 750	100,00	-18,97

8 Deux facteurs expliquent les différences entre les estimations de l'ENM de 2011 et le dénombrement du recensement. Le premier est la définition de la population dans chaque source de données. La population ciblée du recensement de 2011 comprend les résidents habituels d'habitations collectives telles que les hôpitaux, les foyers, les prisons et les centres correctionnels, ainsi que les personnes vivant à l'étranger, tandis que l'ENM les excluait de sa population ciblée. Le second facteur est lié au plus grand nombre d'erreurs de non-réponse des données de l'ENM, en raison de la nature volontaire de l'enquête.

Figure 21 : Répartition d'âge des francophones, Nord ontarien, 2001 et 2011

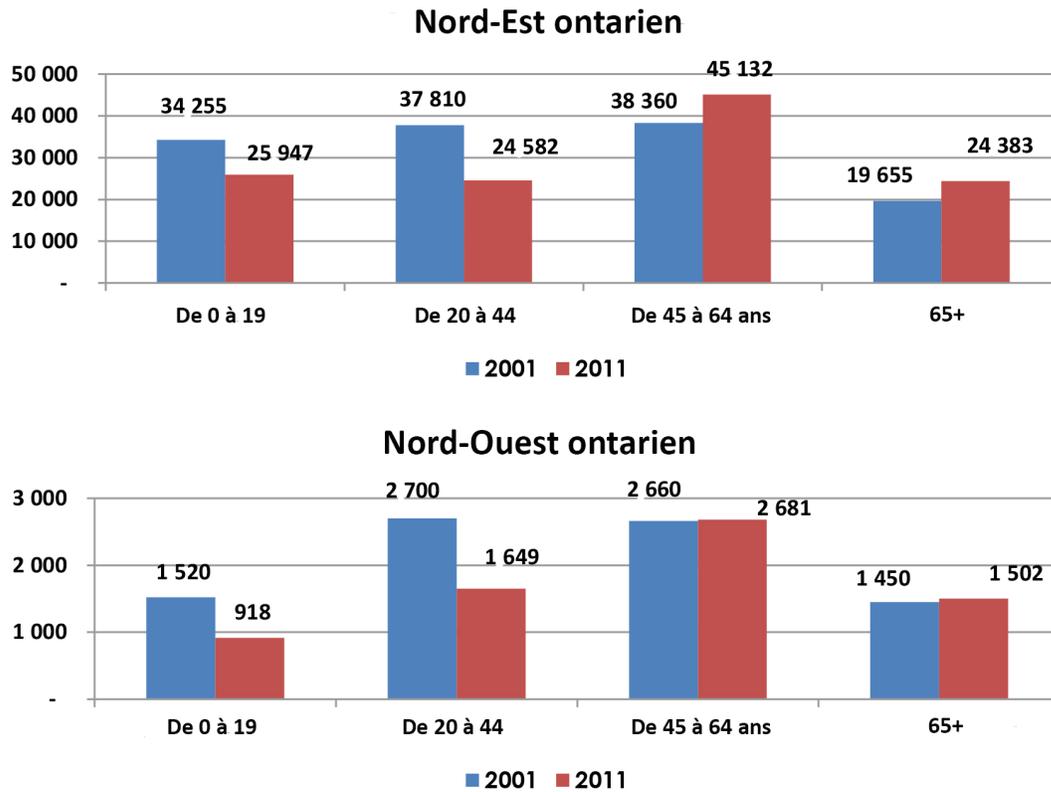
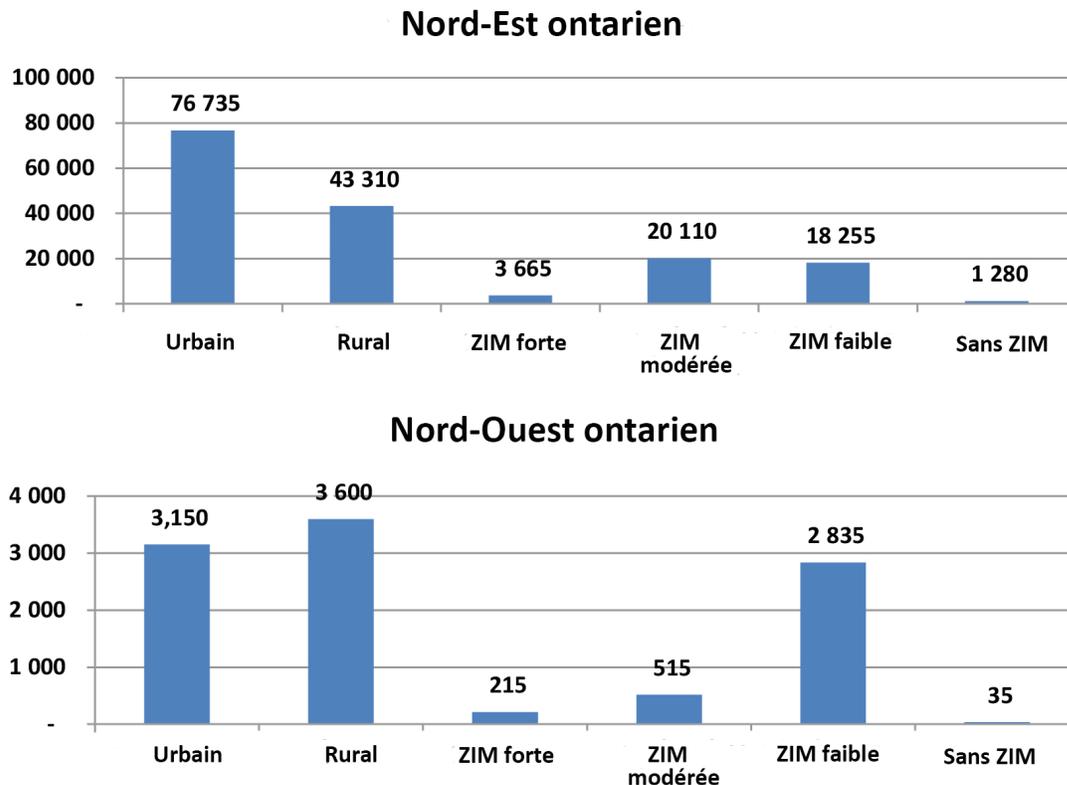


Figure 22 : Population francophone du Nord ontarien, par degré de ruralité, 2011



Population autochtone

Le Tableau 6 montre que sur les réserves comme à l'extérieur de celles-ci, la population autochtone du Nord-Est ontarien a augmenté de 2001 à 2011. La population autochtone totale de la sous-région a grimpé, de 41 005 en 2001 à 57 710 en 2011, un taux de croissance de 40,7 %. Au cours de la même période, la population autochtone du Nord-Ouest ontarien a augmenté de 36 425 à 41 260, un taux de croissance de 13,3 %. Toutefois, contrairement au Nord-Est ontarien, bien que la population à l'extérieur des réserves dans le Nord-Ouest ontarien ait grimpé de 34,9 %, celle sur les réserves a baissé de 7,2 %, surtout à cause de la migration d'Autochtones, depuis les réserves vers l'extérieur de celles-ci. Le Tableau 6 montre également que, comme la population globale du Nord ontarien, la population autochtone vieillit, l'âge médian des populations des réserves et à l'extérieur de celles-ci augmentant entre 2001 et 2011.

Divers facteurs expliquent la croissance importante de la population autochtone dans le Nord ontarien, notamment des soins de santé meilleurs et plus accessibles, menant à un taux de mortalité inférieur et à un déclin de la mortalité infantile. En outre, le taux de fertilité chez les femmes autochtones est considérablement plus élevé que celui de la moyenne régionale. Certes, dans un rapport du ministère de la Santé de l'Ontario, il est déclaré ceci : « La fertilité est presque exclusivement la source de la croissance de la population chez les peuples autochtones en Ontario. À l'échelle provinciale, des immigrants autochtones proviennent d'autres provinces, mais cela n'a pas d'impact sur la dynamique de la population chez les peuples autochtones, même si les répercussions sont parfois supérieures dans certains centres urbains. Même s'il n'y a qu'un minimum d'information sur la fertilité autochtone au Canada et qui soit directement accessible, [Affaires indienne et du Nord Canada] a rapporté un taux de fertilité totale (TFT), lequel est le nombre d'enfants qu'aurait une femme dans le contexte du taux de fertilité prévalant actuellement, soit de 2,9 enfants en 2000 pour les femmes indiennes enregistrées. La même année, le TFT pour les femmes canadiennes était à approximativement la moitié de ce taux, soit de 1,5 enfant. » (Ontario 2009, 15).

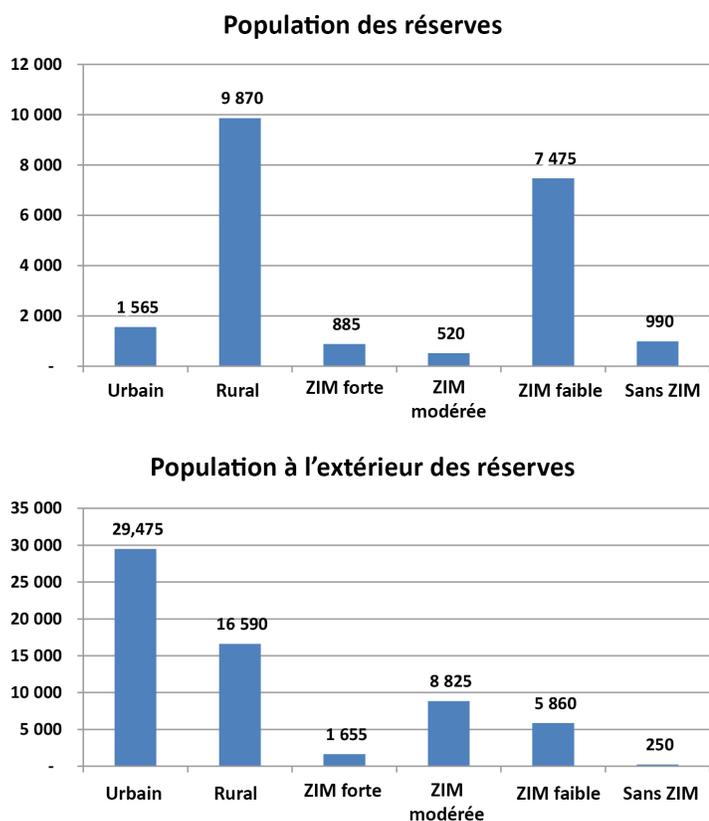
La croissance significative de la population autochtone dans le Nord ontarien ne s'explique pas seulement que par les procédés démographiques naturels de la fertilité, de la mortalité et de la migration; il y a aussi un « changement dans les rapports » ou la « mobilité ethnique : d'un recensement au suivant, les personnes changent un aspect de leur identité, passant d'Autochtone à non-Autochtone (Siggner et Costa 2005). Les modifications de la Loi sur les Indiens en 1985 ont été un facteur jouant sur cette mobilité ethnique. De plus, Statistique Canada rapporte une hausse de la participation des Autochtones des réserves et établissements, et ce, aux dénombrements des recensements plus récents. En 2006, il y avait 22 réserves où le dénombrement était incomplet, en baisse de 30 en 2001 et de 77 en 1996 (Statistique Canada 2008).

Dans les Figures 23 et 24 paraît la répartition de la population autochtone dans le Nord ontarien en 2011. La Figure 23 montre que 86,3 % de la population sur les réserves dans le Nord-Est ontarien vivait dans des zones rurales, mais seulement 36,0 % de la population à l'extérieur des réserves vivait dans des zones rurales. De plus, les trois quarts de ceux vivant dans les zones rurales se trouvaient à des endroits ayant des liens ténus avec un centre urbain; par contre moins de 9 % des Autochtones des réserves vivaient dans des zones rurales éloignées. Parmi les Autochtones des réserves du Nord-Est rural ontarien, 88,5 % vivaient dans des régions ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain, et seulement 0,5% vivaient dans des zones éloignées. Comme le montre le Tableau 6, 13,7 % de la population des réserves du Nord-Est ontarien vivaient dans des centres urbains en 2011. Ces réserves urbaines offrent l'occasion de commercer avec les États-Unis à des conditions relativement plus favorables.

Tableau 6 : Répartition des âges de la population autochtone du Nord ontarien, de 2001 à 2011

Catégorie d'âge	2001		2011		Changement de 2001 à 2011 (%)	
	Sur les réserves	À l'extérieur des réserves	Sur les réserves	À l'extérieur des réserves	Sur les réserves	À l'extérieur des réserves
<i>Nord-Est ontarien</i>						
De 0 à 14	3 440	8 380	2 970	10 680	-13,66	27,45
De 15 à 24	1 465	5 155	1 905	7 800	30,03	51,31
De 25 à 34	1 425	4 240	1 300	5 790	-8,77	36,56
De 35 à 44	1 595	5 275	1 545	6 135	-3,13	16,30
De 45 à 54	1 075	3 630	1 700	7 140	58,14	96,69
De 55 à 64	695	2 310	1 160	5 305	66,91	129,65
De 65 à 74	470	1 195	585	2 365	24,47	97,91
75 +	230	425	250	1 095	8,70	157,65
Total	10 395	30 610	11 410	46 300	9,76	51,26
Âge moyen	29,0	30,2	32,3	33,7		
Âge médian	27,3	29,2	31,3	32,8		
<i>Nord-Ouest ontarien</i>						
De 0 à 14	6 735	5 655	5 680	6 500	-15,66	14,94
De 15 à 24	3 380	2 840	3 250	4 310	-3,85	51,76
De 25 à 34	2 895	2 695	2 385	3 040	-17,62	12,80
De 35 à 44	2 505	2 975	2 190	2 895	-12,57	-2,69
De 45 à 54	1 400	1 805	1 975	3 470	41,07	92,24
De 55 à 64	940	1 055	1 095	2 115	16,49	100,47
De 65 à 74	595	515	610	1 015	2,52	97,09
75 +	300	145	215	515	-28,33	255,17
Total	18 740	17 685	17 400	23 860	-7,15	34,92
Âge moyen	25,8	27,7	27,4	31,1		
Âge médian	22,4	26,5	24,1	29,1		

Figure 23 : Population autochtone sur les réserves et à l'extérieur de celles-ci, par degré de ruralité, Nord-Est ontarien, 2011



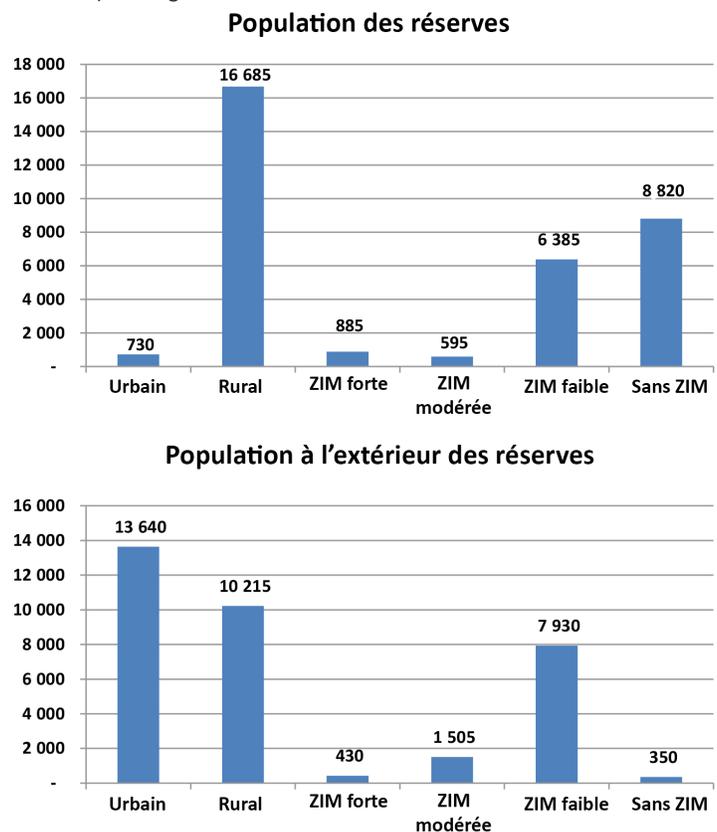
« Contrairement au Nord-Est ontarien, près de 96 % des Autochtones des réserves du Nord-Ouest ontarien vivaient dans des régions rurales en 2011. Quelque 38 % des Autochtones ruraux vivaient dans des zones ayant des liens ténus avec un centre urbain, et la majorité vivait dans des zones rurales éloignées. Bien que ces zones aient des ressources minérales potentiellement considérables, les deux n'ont actuellement pas les travailleurs qualifiés ni les infrastructures développées nécessaires. »

Contrairement au Nord-Est ontarien, près de 96 % des Autochtones des réserves du Nord-Ouest ontarien vivaient dans des régions rurales en 2011. Quelque 38 % des Autochtones ruraux vivaient dans des zones ayant des liens ténus avec un centre urbain, et la majorité vivait dans des zones rurales éloignées. Bien que ces zones aient des ressources minérales potentiellement considérables, les deux n'ont actuellement pas les travailleurs qualifiés ni les infrastructures développées nécessaires.

En général, les Autochtones du Nord-Est ontarien bénéficient d'un meilleur accès routier vers les centres peuplés que ceux du Nord-Ouest ontarien, en raison du système de transport considérablement meilleur du Nord-Est ontarien. Cet accès supérieur s'est traduit par un niveau d'éducation beaucoup plus élevé chez les Autochtones du Nord-Est que chez ceux du Nord-Ouest de l'Ontario.

Passant aux Autochtones de l'extérieur des réserves du Nord-Ouest ontarien, la Figure 24 montre que la majorité de ceux-ci vivaient dans des centres urbains en 2011. De ceux qui se trouvaient dans des zones rurales, 77,6 % vivaient dans celles ayant des liens ténus avec un centre urbain. Seulement 1,5 % des Autochtones à l'extérieur des réserves du Nord-Ouest ontarien vivaient dans des zones rurales éloignées.

Figure 24 : Population autochtone sur les réserves et à l'extérieur de celles-ci, par degré de ruralité, Nord-Ouest ontarien, 2011



Population d'immigrants

Le Tableau 7 montre que le nombre des immigrants du Nord-Est de l'Ontario a diminué, depuis 34 845 en 2001 à 30 565 en 2011, soit de 12,3 %. Autrement dit, la région a connu de l'émigration d'immigrants au cours de la période. De plus, la population d'immigrants du Nord-Est ontarien est considérablement plus âgée que la population en général : l'âge médian de cette population a été de 60,2 % en 2001 comparativement à 39,5 % pour la population totale de la sous-région; elle a augmenté de 63,34 % pour 2011, par rapport à 44,7 % pour toute la sous-région.

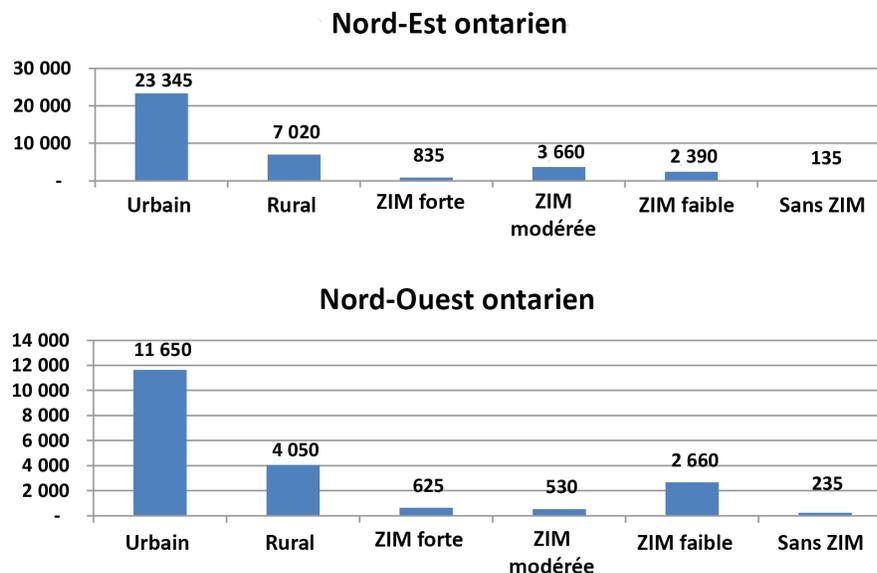
Le nombre des immigrants du Nord-Ouest de l'Ontario a également diminué, depuis 19 935 en 2001 à 15 820 en 2011, soit de 20,6 %. Presque tous les groupes d'âge ont affiché un déclin, sauf ceux des très jeunes et des très vieux. Comme dans le Nord-Est ontarien, la population des immigrants du Nord-Ouest est plus âgée que la population en général : en 2001, l'âge médian des immigrants était de 56,6 comparativement à 36,5 pour la population en général; en 2011, l'âge médian des immigrants avait été haussé à 62,5 comparativement à 40,2 pour la population totale du Nord-Ouest ontarien – un tableau qui suggère que les immigrants plus jeunes émigrent.

Le Tableau 25 montre que 76,8 % des immigrants du Nord-Est ontarien vivaient dans des centres urbains en 2011. De ceux des zones rurales, 52,1% vivaient à des endroits ayant des liens modérés avec un centre urbain, et 34,1 % vivaient dans des zones ayant des liens ténus avec un centre urbain. Seulement 0,4 % des immigrants vivaient dans les régions rurales éloignées. De même, dans le Nord-Ouest ontarien, près des trois quarts des immigrants vivaient dans des centres urbains en 2011. Parmi ceux des zones rurales, 15,4% vivaient dans des zones très influentes, 13,1 % dans des zones modérément influentes et 67,7 % dans des zones ayant des liens ténus avec un centre urbain. Seulement 1,5 % de ces personnes vivaient dans des régions rurales éloignées.

Tableau 7 : Répartition des âges de la population immigrante du Nord ontarien, de 2001 à 2011

Catégorie d'âge	2001	%	2011	%	Changement de 2001 à 2011 (%)
Nord-Est ontarien					
De 0 à 14	735	2,11	825	2,70	12,24
De 15 à 24	950	2,73	960	3,14	1,05
De 25 à 34	1 420	4,08	1 635	5,35	15,14
De 35 à 44	3 595	10,32	2 580	8,44	-28,23
De 45 à 54	6 710	19,26	3 945	12,91	-41,21
De 55 à 64	7 525	21,60	6 895	22,56	-8,37
De 65 à 74	7 885	22,63	6 630	21,69	-15,92
75 +	6 020	17,28	7 105	23,25	18,02
Total	34 845	100,00	30 565	100,00	-12,28
Nord-Ouest ontarien					
De 0 à 14	390	1,96	485	3,07	24,36
De 15 à 24	595	2,98	505	3,19	-15,13
De 25 à 34	1 310	6,57	760	4,80	-41,98
De 35 à 44	2 670	13,39	1 480	9,36	-44,57
De 45 à 54	4 270	21,42	2 350	14,85	-44,96
De 55 à 64	3 575	17,93	3 525	22,28	-1,40
De 65 à 74	3 715	18,64	3 190	20,16	-14,13
75 +	3 405	17,08	3 525	22,28	3,52
Total	19 935	100,00	15 820	100,00	-20,64

Figure 25 : Population d'immigrants du Nord ontarien, par degré de ruralité, 2011



Explication de l'écart des revenus urbains-ruraux

Il y a au moins deux explications concurrentes pour l'écart observé du revenu d'emploi moyen entre les zones urbaines et rurales du Nord ontarien. Une est la présence de zones urbaines ayant des économies d'agglomération – ce qui fait référence à des économies d'échelle et à des effets de réseaux de plus grands centres urbains qui donnent aux entreprises des avantages concurrentiels dont ne bénéficient ordinairement pas les zones rurales. Le coût des unités produites décline cependant que la proximité des entreprises mène à une spécialisation et à une division supérieures des tâches, à l'accès à des infrastructures communes, à des coûts de production plus bas en raison de la concurrence entre de nombreux fournisseurs ainsi que de la disponibilité et de la diversité des travailleurs et de la taille du marché. La productivité accrue se traduit ensuite par des salaires supérieurs.

Une autre explication amplifie l'importance du capital humain lors d'une explication de l'écart de revenu. Le raisonnement est que, puisque les travailleurs et les entreprises de plus grands centres urbains sont plus productifs, les salaires sont plus élevés, selon le niveau de capital humain du travailleur. Beckstead et coll. (2010), examinant les effets des économies d'agglomération et de la composition du capital humain sur les revenus urbains et ruraux au Canada, prétend ceci :

Si les économies d'agglomération sont la principale force sous-jacente expliquant les différences de revenu, alors l'écart des revenus urbains-ruraux peut provenir d'avantages de production qui découlent de la concentration géographique de l'activité économique. C'est là la nature propre des économies urbaines – les liens étroits entre les entreprises et les travailleurs –, la source de leur avantage. Pourtant, si c'est la composition des compétences des villes qui importe, alors les avantages de celles-ci tiennent à leur capacité de former ainsi que d'attirer et de conserver des travailleurs très qualifiés. (2010, 7)

Les auteurs trouvent que les écarts des revenus ruraux-urbains sont associés à la fois aux économies d'agglomération et aux différences dans la composition du capital humain. Leurs résultats suggèrent que jusqu'à la moitié des revenus urbains-ruraux sont reliés à la composition du capital humain. Le reste est probablement attribuable aux économies d'agglomération. D'autres chercheurs ont trouvé des résultats similaires. Par exemple, Glaeser et Maré (1994) trouvent que les salaires sont de 32 % plus élevés dans les grandes villes (de plus de 500 000 habitants) que dans l'arrière-pays. L'écart de revenu tombe de moins de 4 % lors du contrôle des auteurs pour l'éducation, l'expérience et la race, puis de seulement 2 % lors du contrôle relatif à la composition des différentes professions. La prime salariale urbaine est supérieure pour les travailleurs plus âgés, mais les primes pour vivre dans une ville ne sont pas supérieures pour les personnes plus éduquées ou celles qui ont la permanence.

En plus des économies d'agglomération et du niveau de capital humain, d'autres facteurs peuvent influencer les écarts de revenus entre les régions, notamment, les compétences diverses; les éléments compensateurs en raison de commodités régionales; les différences de professions et les facteurs industriels spéciaux tels que la présence d'activités minières, forestières et agricoles dans une zone. De plus, dans le Nord ontarien, puisque les revenus moyens des Autochtones sont inférieurs à ceux de la population régionale, la part croissante des Autochtones dans la population y influence les revenus moyens. Dans cette partie de l'étude, l'accent est toutefois mis sur le rôle du capital humain dans l'explication de l'écart des revenus dans le Nord ontarien.

Création d'un indice du capital humain

Le capital humain est le réservoir des connaissances, de créativité et de capacités cognitives d'une personne et qui lui permet de produire de la valeur économique. Le stock du capital humain est directement relié à l'investissement en éducation. Le rendement d'un investissement en éducation et en capital humain est une productivité accrue et des revenus supérieurs.

La Figure 26 montre le plus haut niveau de scolarité atteint par les divers groupes de la population du Nord ontarien depuis 2011. Dans le Nord-Est de l'Ontario, 19,0 % de ceux qui ont entre 15 et 64 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires, et 22,0 % n'en ont pas dans le Nord-Ouest ontarien. Le pourcentage de ceux sans diplôme d'études secondaires est plus élevé chez les Autochtones et plus bas chez les immigrants. Le pourcentage de ceux qui ont un certificat d'études secondaires ou de métier est similaire dans les deux sous-régions. Un pourcentage supérieur est affiché dans le Nord-Est pour ceux qui ont obtenu un diplôme collégial; toutefois, le pourcentage des diplômés universitaires est légèrement supérieur dans le Nord-Ouest ontarien. Il y a un pourcentage considérablement supérieur d'immigrants dans les deux sous-régions, qui ont un grade universitaire.

Pour évaluer l'influence du capital humain sur les revenus, quelqu'un doit spécifier et mesurer un indice du capital humain pour chacune des subdivisions de recensement du Nord ontarien. Afin d'obtenir un indice du capital humain, j'ai d'abord dû évaluer un modèle standard de revenu, à l'aide du fichier de micro-données du recensement de 2006. (Consultez l'Annexe afin de voir une brève explication de la méthode utilisée pour l'estimation de l'indice du capital humain.) J'ai ensuite utilisé les coefficients estimatifs comme poids pour calculer un indice moyen pondéré de la part des personnes ayant des niveaux différents de scolarité pour chacune des 160 subdivisions de recensement du Nord-Est ontarien et des 118 du Nord-Ouest de l'Ontario. L'indice estimatif du capital humain pour les zones urbaines et rurales est montré à la Figure 27. L'indice varie entre 1,0, si aucun résidant n'a terminé ses études secondaires, et 2,0, si tous ont un grade universitaire. La figure montre que l'indice du capital humain est 1,29 pour l'ensemble de l'Ontario, puis 1,27 dans le Nord-Est et 1,20 dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les centres urbains du Nord-Ouest ontarien ont un indice du capital humain légèrement supérieur à celui du Nord-Est de l'Ontario. En fait, l'indice pour des régions urbaines du Nord ontarien est supérieur à celui de la moyenne provinciale. Les zones rurales du Nord-Ouest ontarien ont un indice du capital humain inférieur à celui des homologues du Nord-Est de l'Ontario. L'indice du capital humain du Nord-Est ontarien décline lorsque monte le degré de ruralité. Ce n'est pas le cas dans le Nord-Ouest ontarien, où les zones rurales qui ont des liens modérés ou ténus avec un centre urbain affichent un indice de capital humain plus élevé que celles ayant des liens solides avec un centre urbain. L'indice de capital humain est au plus bas dans les zones rurales éloignées, où il y a une plus grande proportion d'Autochtones sur les réserves et un développement considérable des ressources naturelles, exigeant des travailleurs qualifiés.

Figure 26 : Niveau maximal de scolarité de la population de 15 à 64 ans, Nord ontarien, 2011

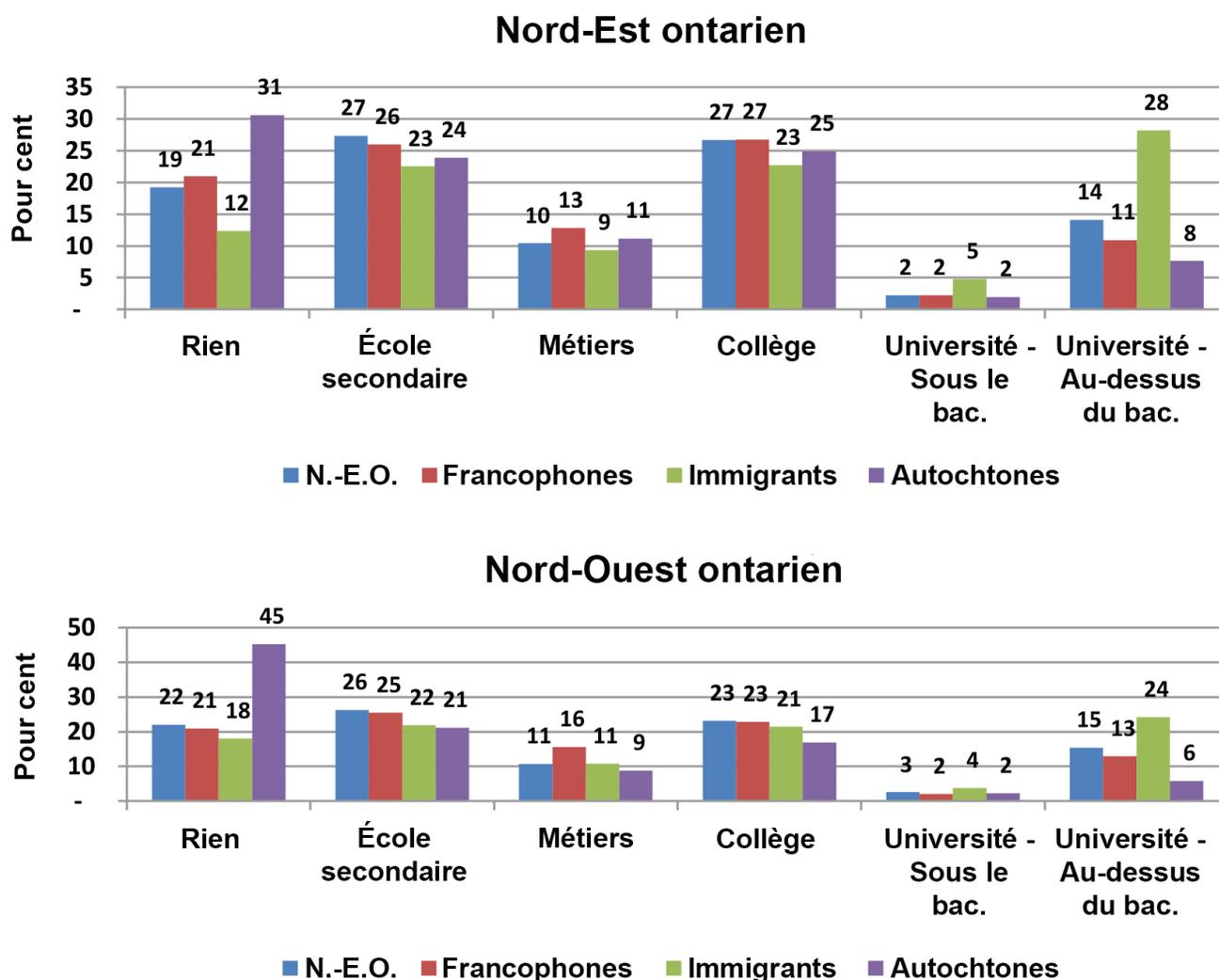
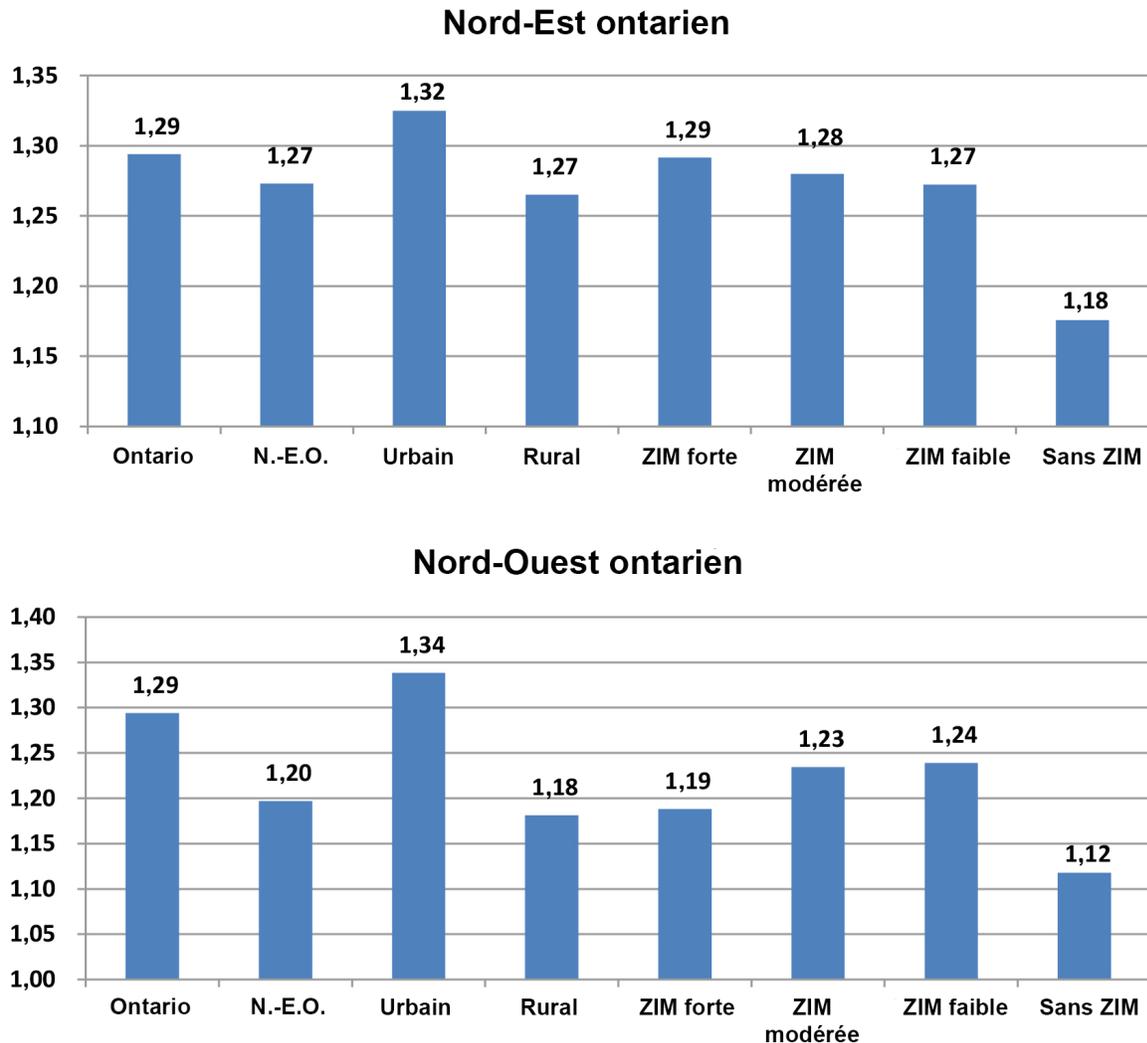


Figure 27 : Indice du capital humain, par degré de ruralité, Ontario et Nord ontarien, 2006



Économies d'agglomération ou capital humain? Vérification des données

En général, comme signalé plus haut, les économies d'agglomération suggèrent que les endroits plus gros offrent une productivité supérieure et, par conséquent, des revenus moyens supérieurs. La Figure 28 révèle qu'il y a une association positive entre les revenus et la taille de population d'une zone, mais la relation est imparfaite : le coefficient de corrélation estimatif entre la population de taille moyenne des subdivisions de recensement et le revenu moyen du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario est 0,841 et 0,487, respectivement. (La valeur maximale possible du coefficient de corrélation est 1.) Il semble donc que d'autres facteurs ont des répercussions sur les revenus et ne sont pas nécessairement saisis par la taille de la population.

J'examine ensuite la relation entre la taille de la population, les revenus moyens et la composition du capital humain dans le Nord ontarien. Dans la comparaison des Figures 28 et 29, nous voyons que la relation entre le capital humain et les revenus moyens est très étroite. Le coefficient de corrélation entre les deux variables est 0,934 et 0,931 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, ce qui suggère une corrélation élevée entre le capital humain et les revenus moyens dans les subdivisions de recensement du Nord ontarien.

Figure 28 : Relation entre la population des subdivisions de recensement et les revenus moyens, Nord ontarien, 2006

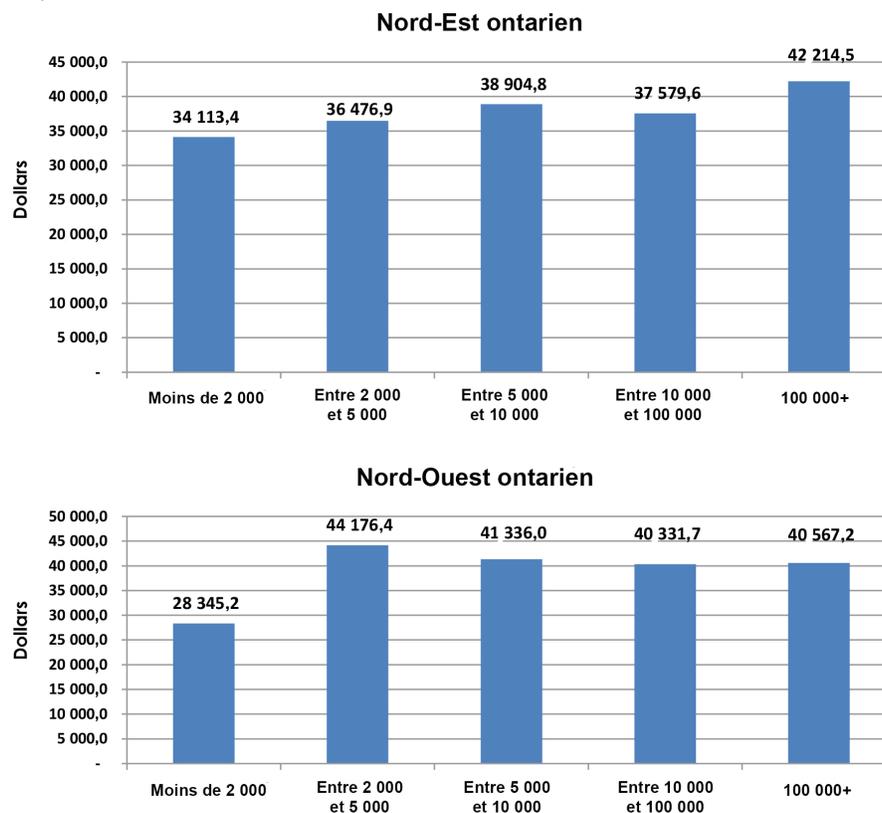
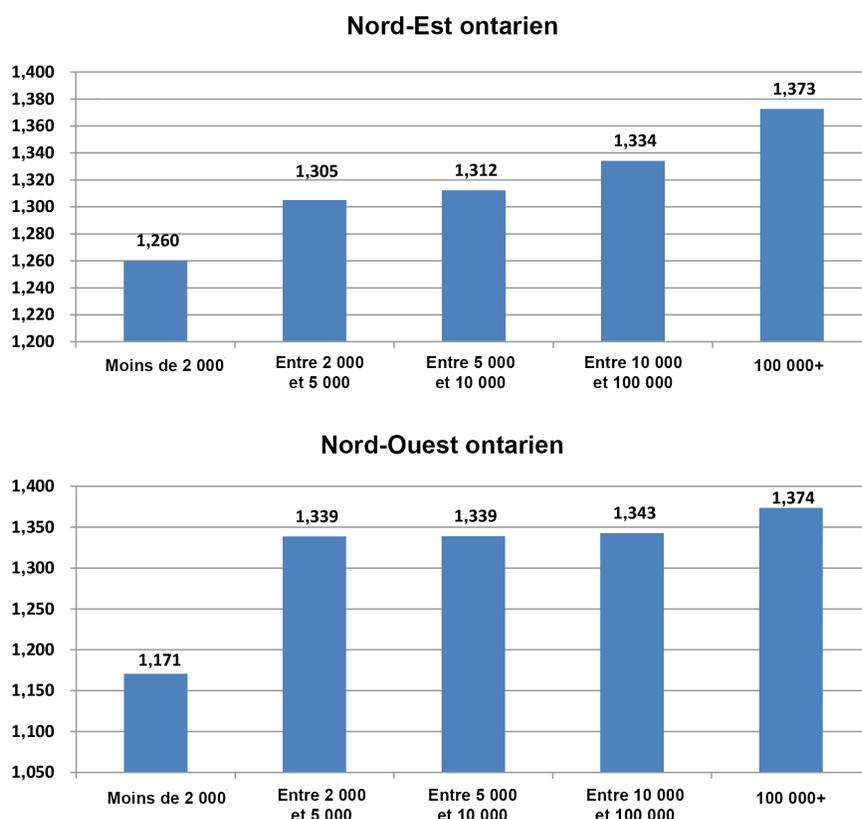


Figure 29 : Relation entre la population des subdivisions de recensement et l'indice du capital humain, Nord ontarien, 2011

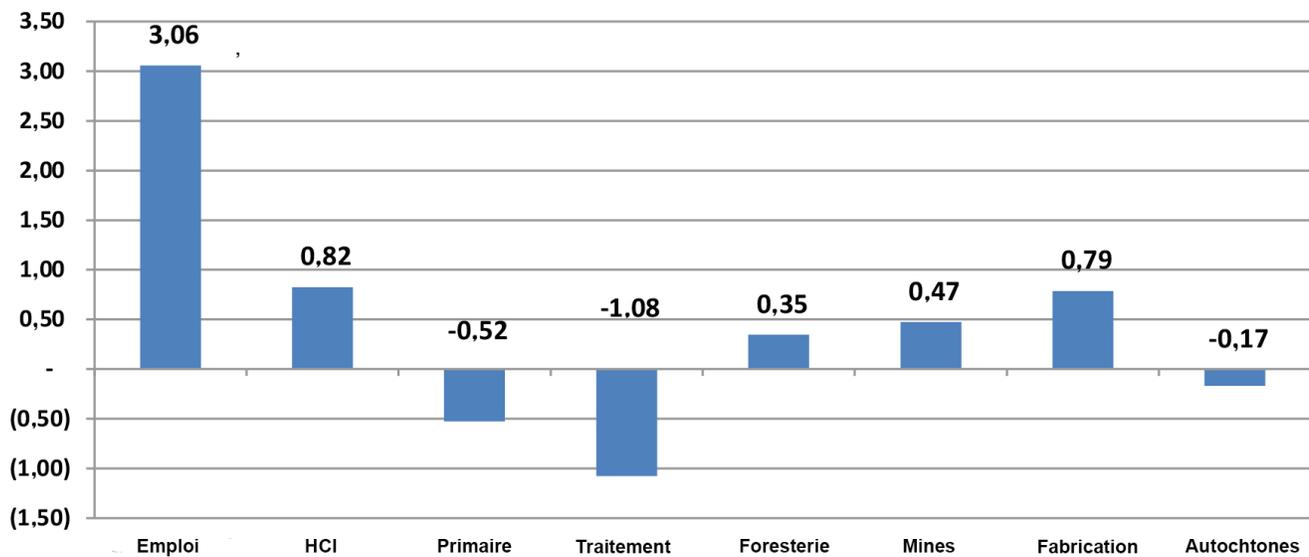


Pour l'estimation du rôle du capital humain et des économies d'agglomération dans l'explication de l'écart des revenus urbains-ruraux, j'ai procédé à l'estimation d'un modèle comprenant les deux variables, ainsi que d'autres variables de contrôle telles que la part des travailleurs employés d'une subdivision de recensement, et ce, dans les professions propres à l'industrie primaire ou les professions propres à la transformation, à la fabrication et aux services publics. J'ai également joint le pourcentage des travailleurs employés dans les mines, l'agriculture, la foresterie et la fabrication, ainsi que la part de la population autochtone dans chaque subdivision de recensement. Conformément à la norme dans cette documentation, j'ai utilisé les niveaux d'emploi comme moyen d'évaluer l'effet des économies d'agglomération. L'idée est que les niveaux d'emploi correspondent le mieux à la caractérisation fondée sur la population du spectre rural-urbain. Utiliser la taille de la population au lieu des niveaux d'emploi exerçait une influence marginale sur les résultats.

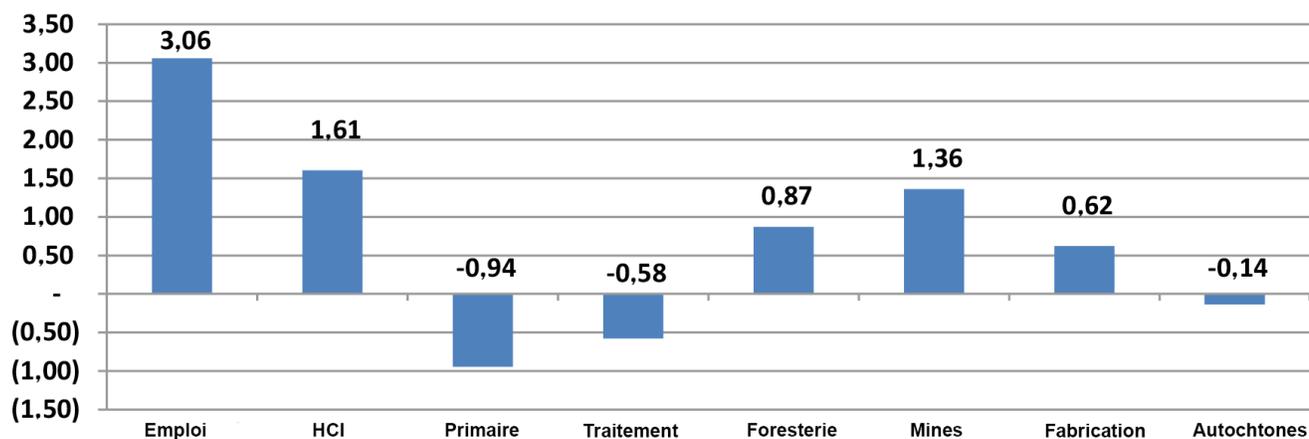
La Figure 30 montre qu'une hausse d'un point de pourcentage dans l'emploi d'une zone se traduit par une hausse de 3,1 % des revenus moyens. En outre, une hausse d'un point de pourcentage à l'indice du capital humain d'une région entraîne une hausse se situant entre 0,8 et 1,6 % des revenus locaux moyens. Les revenus moyens du Nord-Ouest ontarien semblent être plus sensibles à un changement d'indice du capital humain. La Figure 30 montre aussi que les zones ayant une proportion élevée d'emploi dans les professions des secteurs primaire et de la transformation ont des revenus moyens inférieurs. C'est également vrai pour les zones comprenant une part supérieure d'Autochtones. Les

Figure 30 : Relation entre les revenus, le capital humain et les économies d'agglomération, Nord ontarien, 2011

Nord-Est ontarien



Nord-Ouest ontarien

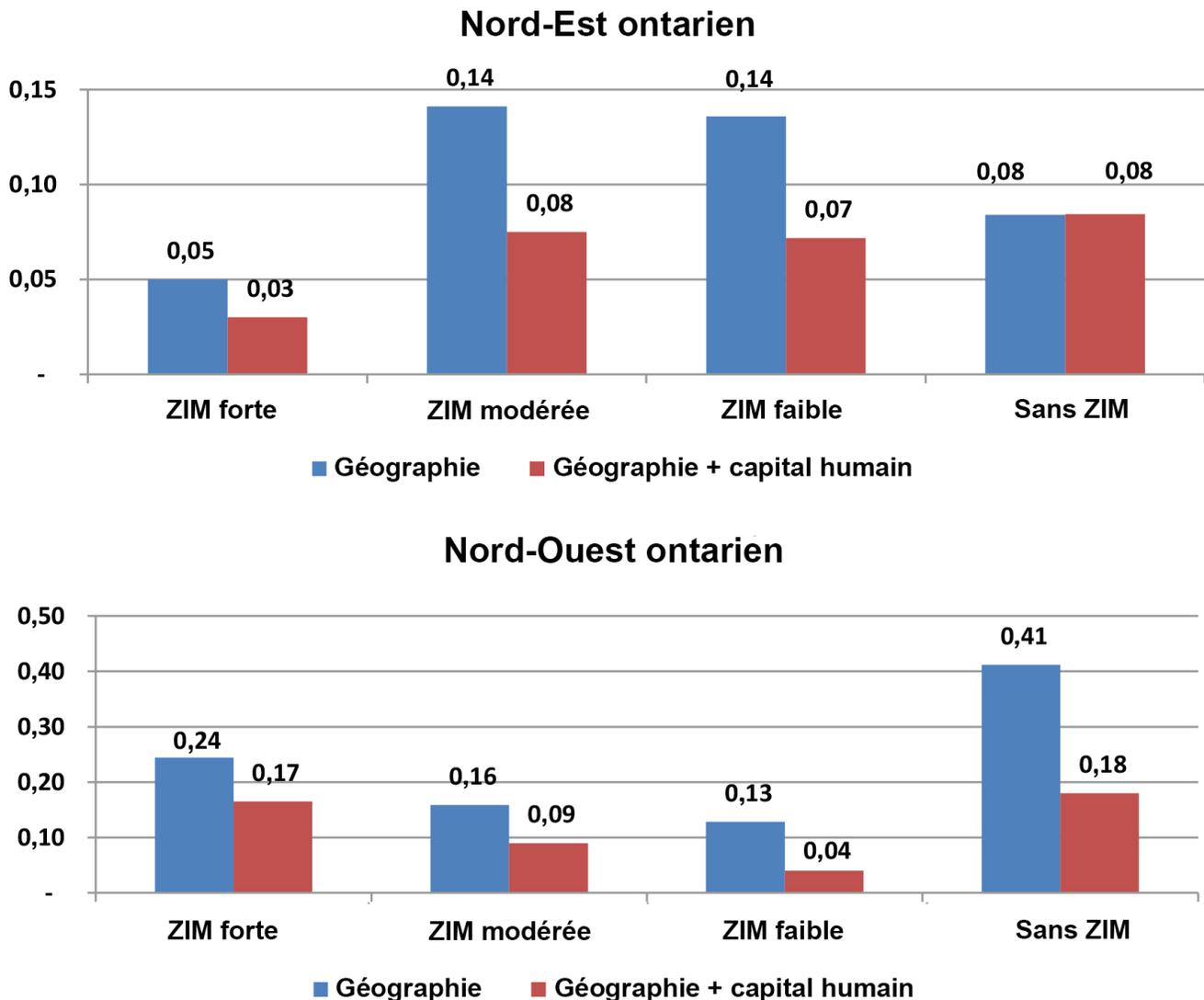


zones qui ont plus d'emplois dans les industries forestière, minière et manufacturière ont des revenus moyens supérieurs. Enfin, la figure montre que chaque point de pourcentage de l'emploi dans les mines se traduit par des hausses des revenus moyens locaux de 0,5 et de 1,4 % dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement.

Lors de l'estimation de la relation, mais sans y joindre l'indice de composition du capital humain, l'effet d'agglomération a augmenté considérablement, à 5,15%, suggérant qu'une hausse d'un point de pourcentage à l'emploi d'une zone se traduit par une hausse de 5,15 % des revenus moyens locaux. Cette estimation est très rapprochée de celle obtenue par Beckstead et coll. (2010).⁹ Conformément à ce qui a été signalé plus haut, l'influence de la taille de l'emploi décline à 3,1 % lorsque l'indice du capital humain est inclus. Autrement dit, l'inclusion du contrôle pour le capital humain réduit de 40,6 % l'effet des économies d'agglomération.

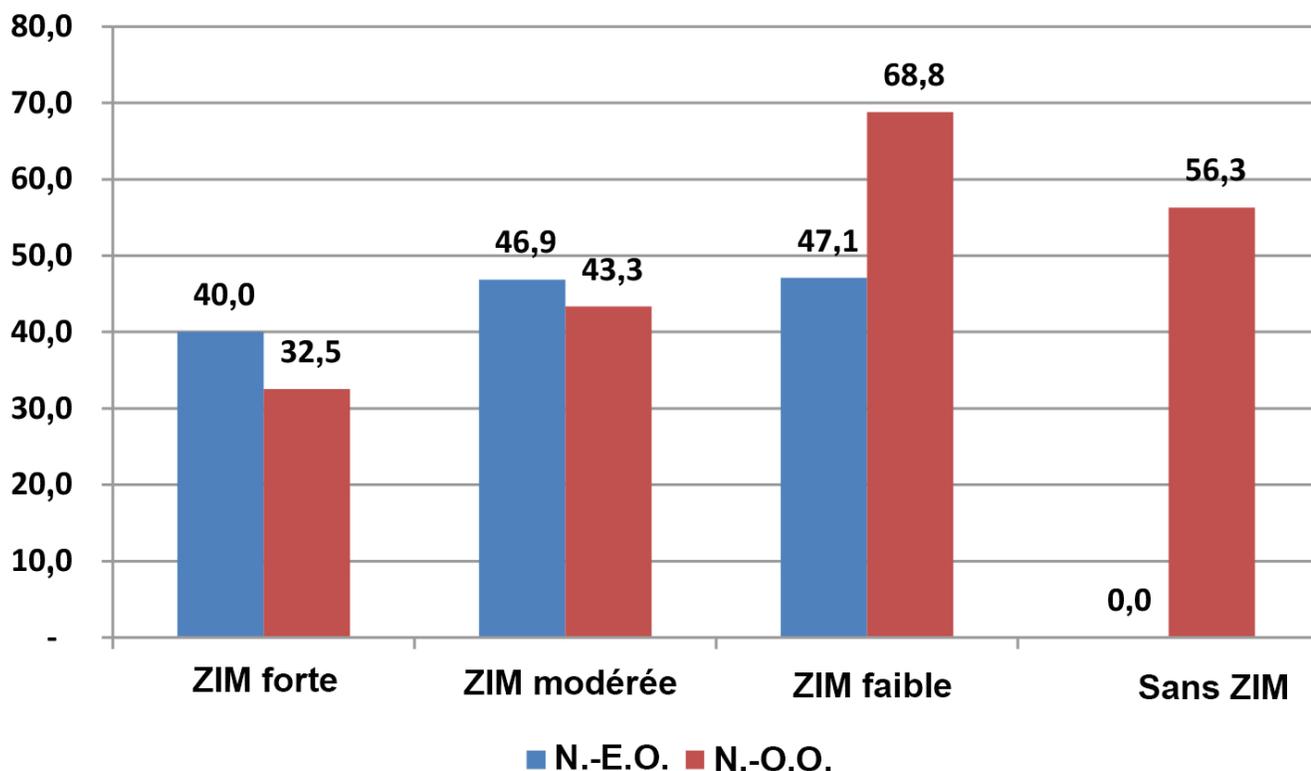
Ces résultats suggèrent que l'écart des revenus urbains-ruraux est influencé à la fois par les économies d'agglomération et par la composition du capital humain. Dans quelle mesure l'écart des revenus urbains-ruraux découle-t-il de différences dans la composition du capital humain? Pour examiner cette question, j'ai procédé à l'estimation de deux modèles : un comprenant exclusivement des variables binaires représentant des zones rurales comportant des degrés différents d'influence urbaine. J'ai exclu les zones urbaines, afin que les coefficients estimatifs des variables

Figure 31 : Effets du capital humain sur les différences de revenus ruraux-urbains, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011



⁹ En faisant régresser les revenus moyens des niveaux d'emploi des diverses unités géographiques au Canada, ils trouvent une élasticité similaire d'environ 5,0 %. Combes, Mayer et Thisse (2008) trouvent aussi la même élasticité dans diverses zones géographiques de la France.

Figure 32 : Effets de la composition du capital humain sur les revenus, par degré de ruralité, Nord ontarien, 2011



binaires mesurent l'écart des revenus urbains-ruraux attribuable à la distance d'un centre urbain. Les économies d'agglomération suggèrent que les coefficients estimatifs des variables binaires devraient être négatifs et monter pendant que le degré de ruralité augmente.

Dans le second modèle est ajouté au premier modèle l'indice du capital humain, ce qui devrait expliquer une partie de l'écart des revenus urbains-ruraux et, par conséquent, aboutir à une baisse des coefficients estimatifs des variables binaires. Autrement dit, la différence entre les valeurs estimatives des variables binaires provenant des deux modèles devraient être attribuées à l'inclusion de l'indice du capital humain. D'ailleurs l'inclusion de l'indice du capital humain a effectivement augmenté le coefficient de détermination, de 0,23 à 0,61; les résultats paraissent à la Figure 31. Notez que les coefficients estimatifs sont tous négatifs et très considérables, suggérant un écart de revenus négatifs entre les zones urbaines et rurales. La figure montre que les revenus moyens des travailleurs des zones rurales désignées comme ayant une forte ZIM (zone d'influence métropolitaine) sont d'environ 24,0 % plus bas que les revenus moyens de ces centres urbains. La différence des revenus moyens décline à 16,0 % et à 13,0 %, respectivement, pour les zones rurales ayant des liens modérés ou ténus avec un centre urbain. Dans le Nord-Ouest ontarien, l'écart des revenus entre les centres ruraux et urbains augmente, à 41,0 %.

Dans quelle mesure l'écart des revenus ci-dessus s'explique-t-il par des différences dans le capital humain? La Figure 32 montre que 32,5 % de l'écart des revenus dans le Nord-Ouest ontarien et 40,0 % de celui dans le Nord-Est, et ce, entre les zones urbaines et rurales ayant de solides liens avec un centre urbain s'expliquent par leur composition du capital humain. De même, en ce qui a trait aux centres urbains et aux zones rurales ayant des liens modérés avec un centre urbain, 43,3% de l'écart des revenus dans le Nord-Ouest ontarien et 46,9 % de celui dans le Nord-Est de l'Ontario s'expliquent par des différences dans le stock du capital humain. Le reste est expliqué par des économies d'agglomération. La Figure 32 montre aussi que tout l'écart des revenus entre les zones rurales éloignées et les centres urbains dans le Nord-Ouest ontarien s'explique par la géographie. Par contre, environ 56,3 % de l'écart des revenus entre les régions rurales éloignées et les centres urbains dans le Nord-Ouest ontarien s'explique par les différences dans la composition du capital humain. Encore une fois, le reste s'explique par des économies d'agglomération.

Par quels changements démographiques passera le Nord ontarien d'ici 2025? Pour faire de telles projections,

Changement démographique dans le Nord ontarien : Examen des projections

quelqu'un peut se tourner vers la méthode des composantes des cohortes.¹⁰ Les projections démographiques sont une extrapolation des données historiques, en vue du futur, qui repose sur certaines hypothèses relatives aux taux de natalité, aux taux de mortalité et aux mouvements migratoires futurs. La précision de telles projections est directement proportionnelles à la taille de la population et au taux de croissance démographique historique, puis inversement proportionnelle à la durée de la période de projection.

Les quatre éléments de base du changement démographique sont les naissances, les décès, l'immigration et l'émigration. Les naissances et l'immigration ajoutent des gens, tandis que les décès et l'émigration en enlèvent. L'équation de l'équilibre de la population peut se présenter comme suit :

$$(1) P_t - P_0 = (\text{Naissances} - \text{Décès}) + (\text{Immigration} - \text{Émigration}),$$

où P_0 est la population initiale et P_t est la population après la durée t . Si l'information démographique de deux recensements est disponible et les chiffres des naissances, des décès ainsi que de l'immigration et de l'émigration sont connus, alors l'équation de l'équilibre démographique (1) doit être exactement équilibrée. Par conséquent, la population d'une région à n'importe quel intervalle temporel peut être calculée à l'aide de l'équation de l'équilibre démographique, sous la forme suivante :

$$(2) P_t = P_0 + (B - D) + (I - O).$$

La technique des composantes des cohortes se sert des quatre éléments du changement démographique, afin de projeter la croissance démographique. La technique permet de projeter la population par année d'âge et sexe. La méthode prend chaque groupe d'âge de la population et le fait vieillir avec le temps, à l'aide des taux de survie.

L'équation (2) révèle que la croissance démographique naturelle ($B - D$) évolue lentement au fil du temps. La migration nette ($I - O$), toutefois, est un élément beaucoup plus instable des projections démographiques, en raison des fluctuations dans la migration interrégionale et des changements dans l'immigration. L'activité économique plus lente des dernières années, par exemple, a abouti à des niveaux nets inférieurs de migration vers le Nord ontarien. En fait, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario est négative depuis 2003 en raison des pertes nettes, en faveur de l'Alberta (Ontario 2013). Un contexte économique changeant influencera les changements dans la migration interprovinciale et interrégionale des prochaines années.

Pour employer la méthode des composantes des cohortes, j'ai utilisé les données détaillées des recensements de 2001 et de 2011 de Statistique Canada. J'ai également obtenu les taux de fertilité par âge pour les régions rurales et urbaines du Nord ontarien en 2011. Les taux de fertilité par âge indiquent la probabilité qu'une femme en âge de procréer donne naissance à un enfant au cours d'une année donnée. Ces taux servent à projeter le nombre des naissances pendant la période de projection. Comme le montre la Figure 33, les taux de fertilité de l'Ontario rurale étaient supérieurs en 2011 à ceux de l'Ontario urbaine. Pour les femmes du Nord-Est urbain de l'Ontario, le taux de fertilité était de 1,55, et pour celles du Nord-Est rural ontarien, il était de 1,71. Dans le Nord-Ouest ontarien, le taux de fertilité dans les zones urbaines était de 1,45 comparativement à 2,26 dans les zones rurales. Globalement, les taux de fertilité des femmes rurales et urbaines ont été plus élevés que la moyenne provinciale jusqu'aux âges de 28 à 30 ans; ils ont ensuite baissé sous cette moyenne. Somme toute, le taux de fertilité était de 1,60 et de 1,77 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, respectivement, par rapport à la moyenne provinciale de 1,55. Autrement dit, en 2011, les femmes du Nord ontarien avaient non seulement davantage d'enfants, mais aussi elles les avaient plus tôt dans la vie comparativement à la moyenne provinciale.

Le dernier élément d'information nécessaire aux projections démographiques est une estimation de la migration nette. À cette fin, une méthode indirecte est souvent utilisée. Supposant aucun mouvement migratoire et se servant des données d'un recensement, P_0 , le prévisionniste projette la population au moment t , disons, P_t^e . La différence entre la population réelle et prévue au moment t égale la migration nette du moment 0 au moment t . À l'aide de l'équation de l'équilibre démographique (2), quelqu'un peut calculer comme suit la migration nette :

10 Cette méthode de projection est l'outil le plus utilisé par les planificateurs puisqu'elle fournit l'information sur la croissance ou le déclin potentiel d'une région, par âge et par sexe. Le ministère des Finances de l'Ontario se sert également de la méthode des composantes des cohortes lors des projections démographiques à long terme.

$$(3) \text{ Mouvements migratoires nets} = (\text{Immigration} - \text{Émigration}) = (P_t - P_0) - (\text{Naissances} - \text{Décès}) = P_t - (P_0 + \text{Naissances} - \text{Décès}) = P_t - P_t^e.$$

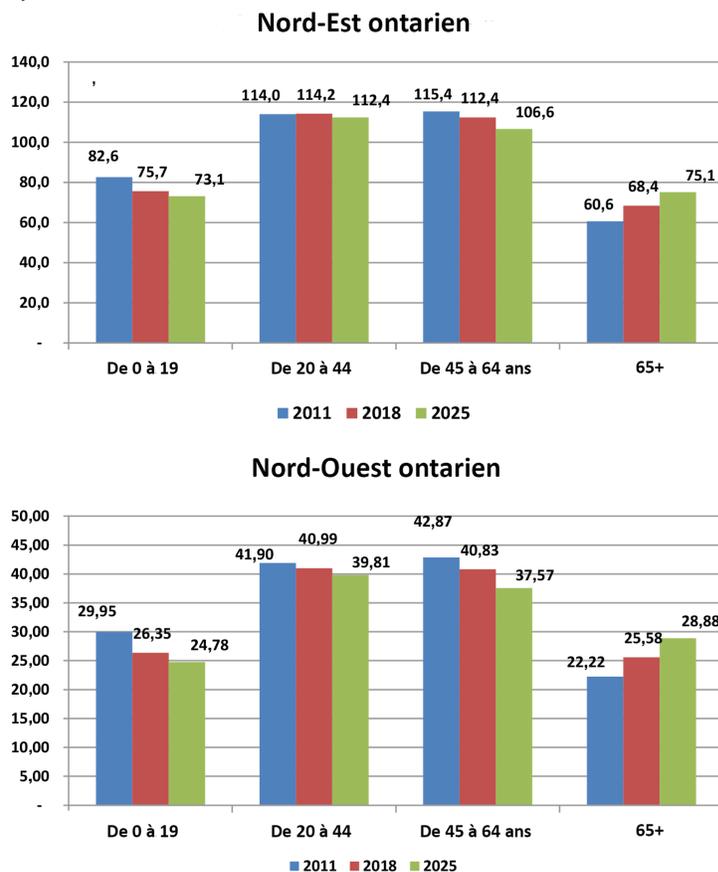
Il est fait référence à l'équation (3) par « méthode des résidus » parce qu'elle calcule la migration nette comme résidu de l'équation de l'équilibre. Autrement dit, la migration nette est mise égale à la population réelle quel que soit le moment, moins la population prédite ou attendue, ce qui est fondé sur la croissance naturelle de la population. Les estimations de migration nette peuvent être négatives pour certaines années, indiquant de l'émigration dans un groupe d'âge donné. Cela peut aussi indiquer de la mortalité dans les groupes plus âgés.

Afin de déterminer la quantité nette des migrants du Nord ontarien au cours de la période de 2001 à 2011, j'ai soustrait la population prévue en 2011, en l'absence de migration nette ($P_0 + \text{Naissances} - \text{Décès}$) de la population réelle du recensement de 2011. J'ai également supposé que les éléments du changement démographique (mortalité, fertilité, déplacements migratoires) resteront constants au cours de la période de projection – jusqu'à 2025 – et une migration nette, égale à sa moyenne de 2001 à 2011. Hypothétiquement, quelqu'un peut modifier les estimations des statistiques et de la migration, en vue de refléter ses points de vue sur l'avenir.

Projections démographiques pour le Nord urbain de l'Ontario, jusqu'en 2025

À l'aide du modèle démographique dont il a été question plus haut, les Tableaux 8 et 9 contiennent les projections de 2018 et de 2025 pour le Nord ontarien. Ces tableaux révèlent qu'un léger déclin est prévu dans la population urbaine du Nord ontarien au cours de la période, en raison du vieillissement de la population, de la baisse des taux de fertilité et de l'émigration de jeunes. Bien que l'immigration soit devenue un important élément de la croissance démographique dans diverses régions du Canada, le Nord ontarien n'a pas été capable d'attirer et de conserver des immigrants. De plus, au cours de la période et comme le montre la Figure 34, un déclin est prévu dans le nombre des personnes de moins de 19 ans, à leur âge le plus productif (de 20 à 44 ans), puis entre 45 et 64 ans; par contre, le nombre des aînés, de 65 ans et plus, devrait augmenter considérablement.

Figure 34 : Structure d'âges de la population urbaine du Nord ontarien, 2011, et projections de 2018 à 2025



La structure démographique relativement stable des zones urbaines du Nord ontarien est attribuable à deux phénomènes : l'émigration de jeunes vers d'autres centres urbains ainsi que l'immigration provenant d'autres régions. Certains de ces nouveaux arrivants proviennent de zones rurales de la région et d'autres, de l'extérieur du Nord ontarien. La Figure 35 montre que, dans le Nord urbain de l'Ontario, il y a eu émigration de personnes de 20 à 34 ans au cours de la période de 2001 à 2011, ainsi que de l'immigration d'adultes entre 35 et 59 ans, lesquels ont de plus été accompagnés de leur famille, y compris de jeunes enfants, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre d'enfants de moins de 19 ans. Ces adultes sont probablement des travailleurs forestiers déplacés et déménageant dans des régions urbaines après l'effondrement de l'industrie forestière. La Figure 35 montre également que les régions urbaines du Nord ontarien ont eu de l'émigration d'aînés, de 65 ans et plus, cherchant probablement un climat plus favorable, un meilleur accès à des services médicaux ou qui ont simplement suivi leurs enfants qui ont migré vers d'autres régions.

Pour voir si la structure de la population urbaine du Nord ontarien serait différente en l'absence d'immigration et d'émigration, j'ai utilisé la population régionale de 2011, afin de prévoir la structure jusqu'à 2025, en me fondant sur les facteurs naturels de la fertilité et de la mortalité seulement. Le résultat, montré à la Figure 36, est que, au cours de la période, la population urbaine augmenterait de 2011 à 2018, mais, par la suite, le vieillissement de la population et le taux relativement bas de la fertilité entraîneraient un déclin démographique. Une comparaison de la Figure 36 et des données sur la population urbaine des Tableaux 8 et 9 révèle que le Nord-Est comme le Nord-Ouest de l'Ontario auraient une augmentation de population en l'absence de mouvements migratoires.

Figure 35 : Déplacements migratoires nets à destination et en provenance des zones urbaines, par âge, Nord ontarien, de 2001 à 2011

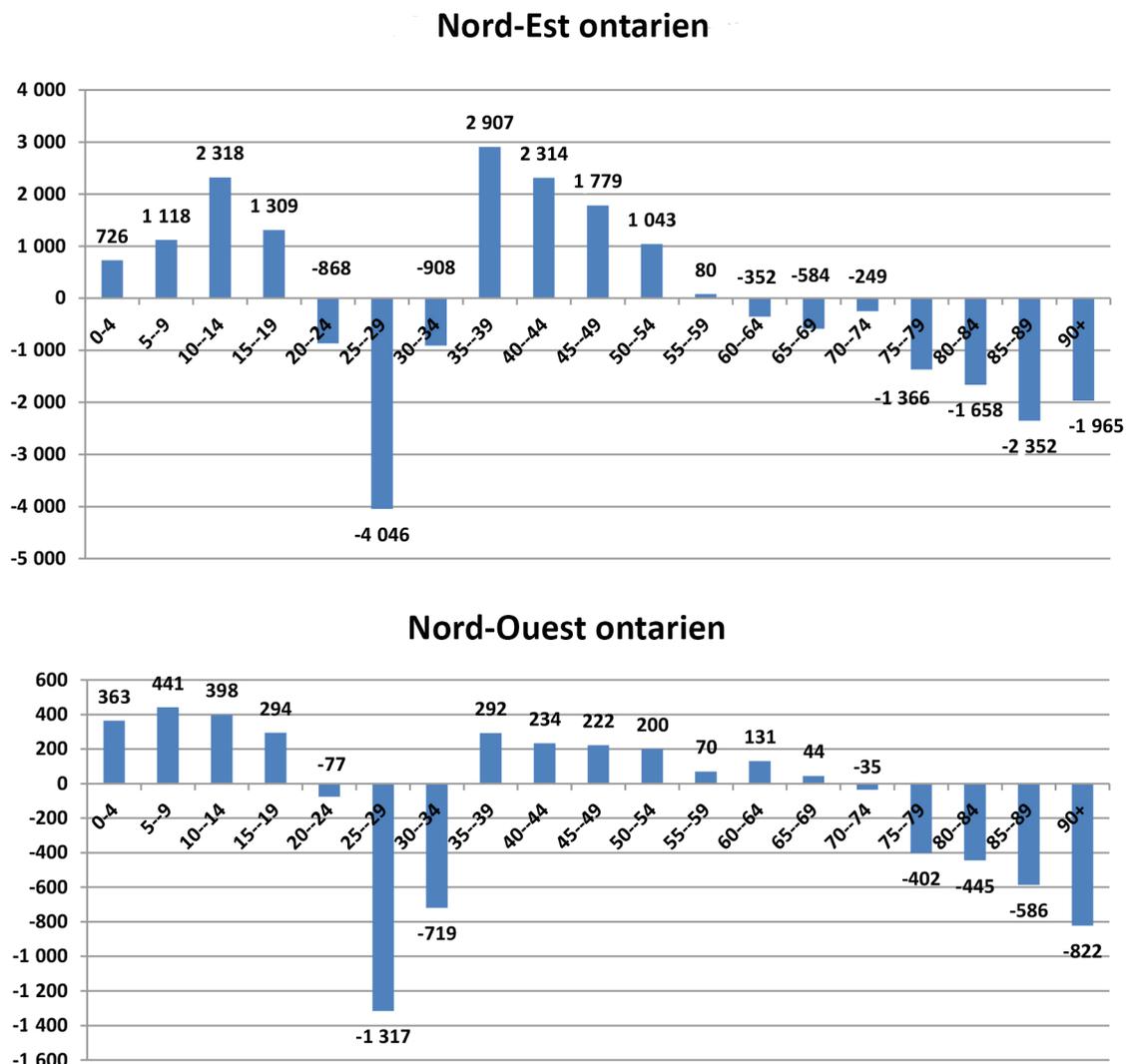


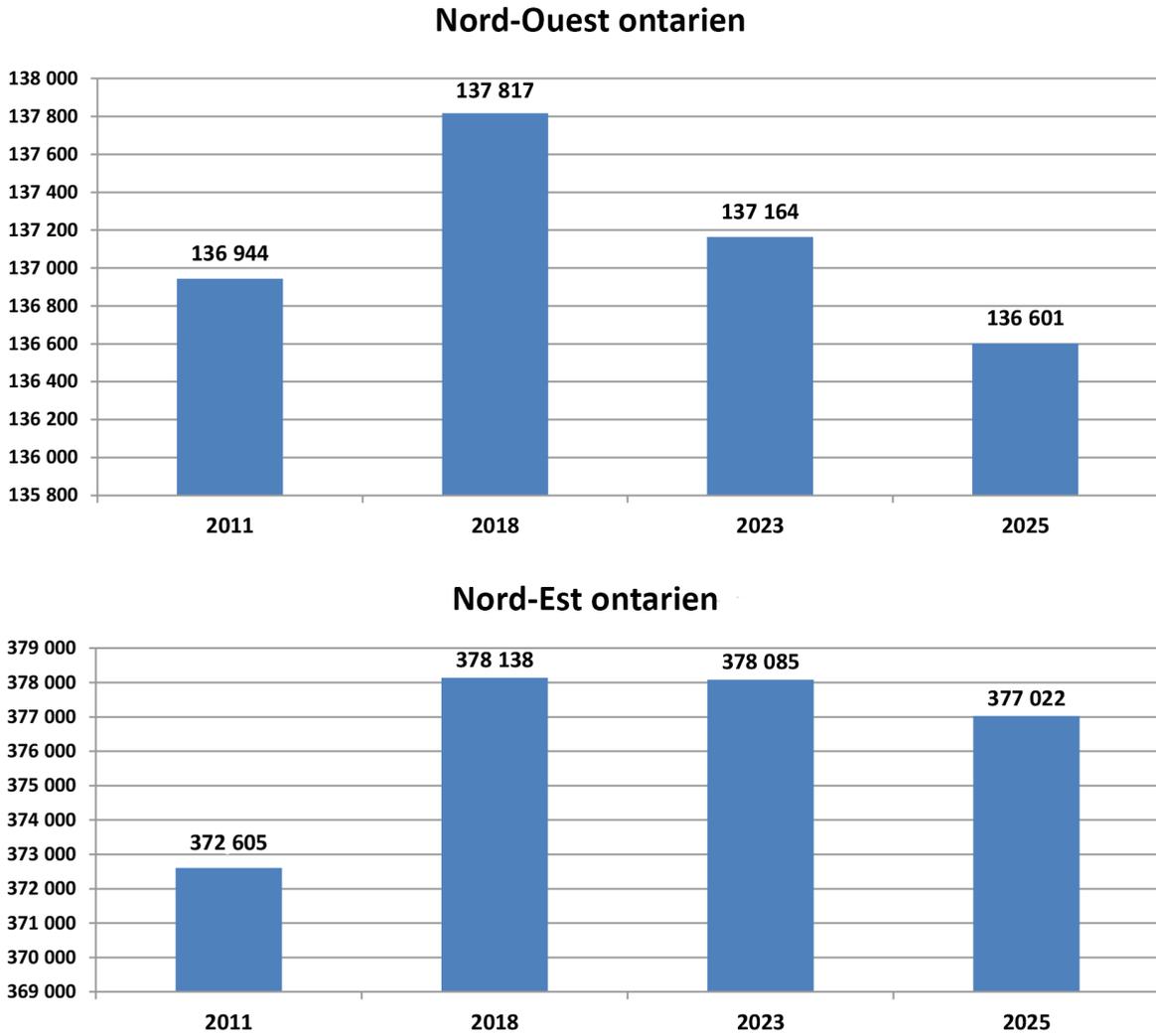
Tableau 8 : Population du Nord-Est ontarien, par catégorie d'âge, 2011 et projections pour 2018 et 2025

Catégorie d'âge	Urbain			Rural		
	2011	2018	2025	2011	2018	2025
De 0 à 4	18 449	17 518	16 829	8 393	6 194	5 448
De 5 à 9	18 510	17 871	17 387	8 537	7 443	5 926
De 10 à 14	21 053	19 057	18 212	9 930	8 908	6 774
De 15 à 19	24 614	21 205	20 186	11 099	9 442	8 871
De 20 à 24	24 543	24 062	20 315	8 209	9 146	7 540
De 25 à 29	21 878	23 493	21 015	7 532	6 555	6 557
De 30 à 34	21 415	20 318	21 865	7 952	5 797	5 901
De 35 à 39	22 157	23 198	22 934	8 946	7 798	5 658
De 40 à 44	24 004	23 137	24 156	10 755	8 501	7 215
De 45 à 49	30 774	24 822	24 982	14 844	10 646	8 651
De 50 à 54	31 634	28 260	24 382	16 689	13 310	9 932
De 55 à 59	27 803	31 462	24 908	16 079	16 787	11 959
De 60 à 64	25 189	27 831	29 858	15 172	17 944	17 068
De 65 à 69	18 759	23 124	26 510	11 631	14 993	17 404
De 70 à 74	15 682	18 298	21 429	9 351	11 449	14 281
De 75 à 79	12 126	13 122	15 476	6 574	7 739	9 911
De 80 à 84	8 810	7 941	9 014	4 289	4 416	5 316
De 85 à 89	4 069	4 454	4 348	1 973	2 097	2 114
90 +	1 134	1 291	1 257	502	605	669
Total	372 605	370 462	365 064	178 458	169 769	157 198

Tableau 9 : Population du Nord-Ouest ontarien, par catégorie d'âge, 2011 et projections pour 2018 et 2025

Catégorie d'âge	Urbain			Rural		
	2011	2018	2025	2011	2018	2025
De 0 à 4	6 513	5 897	5 691	5 568	4 909	4 161
De 5 à 9	6 727	6 041	5 864	5 475	5 547	4 680
De 10 à 14	7 601	6 718	6 111	6 040	5 280	5 052
De 15 à 19	9 113	7 695	6 755	6 475	5 262	4 964
De 20 à 24	9 153	8 891	7 242	5 107	5 205	4 218
De 25 à 29	8 081	8 536	7 845	4 512	3 914	3 694
De 30 à 34	7 560	7 897	7 869	4 475	3 316	3 320
De 35 à 39	8 055	7 536	8 190	5 040	4 194	3 073
De 40 à 44	9 046	8 133	7 854	5 480	4 357	3 533
De 45 à 49	10 895	8 657	8 103	6 822	4 678	3 924
De 50 à 54	11 845	9 798	8 351	7 650	5 713	4 139
De 55 à 59	10 732	11 666	8 984	6 651	6 872	4 658
De 60 à 64	9 399	10 711	10 347	6 065	6 664	5 910
De 65 à 69	6 599	9 015	10 615	3 926	5 367	6 247
De 70 à 74	5 277	6 790	8 288	3 144	3 960	5 000
De 75 à 79	4 204	4 345	6 111	2 497	2 847	3 553
De 80 à 84	3 315	2 921	3 288	1 383	1 511	1 735
De 85 à 89	2 094	1 764	1 606	694	637	727
90 +	736	744	671	83	241	256
Total	136 944	133 753	129 784	87 086	80 473	72 843

Figure 36 : Structure de la population urbaine du Nord ontarien en l'absence de migration, 2011, et projections pour 2018, 2023 et 2025

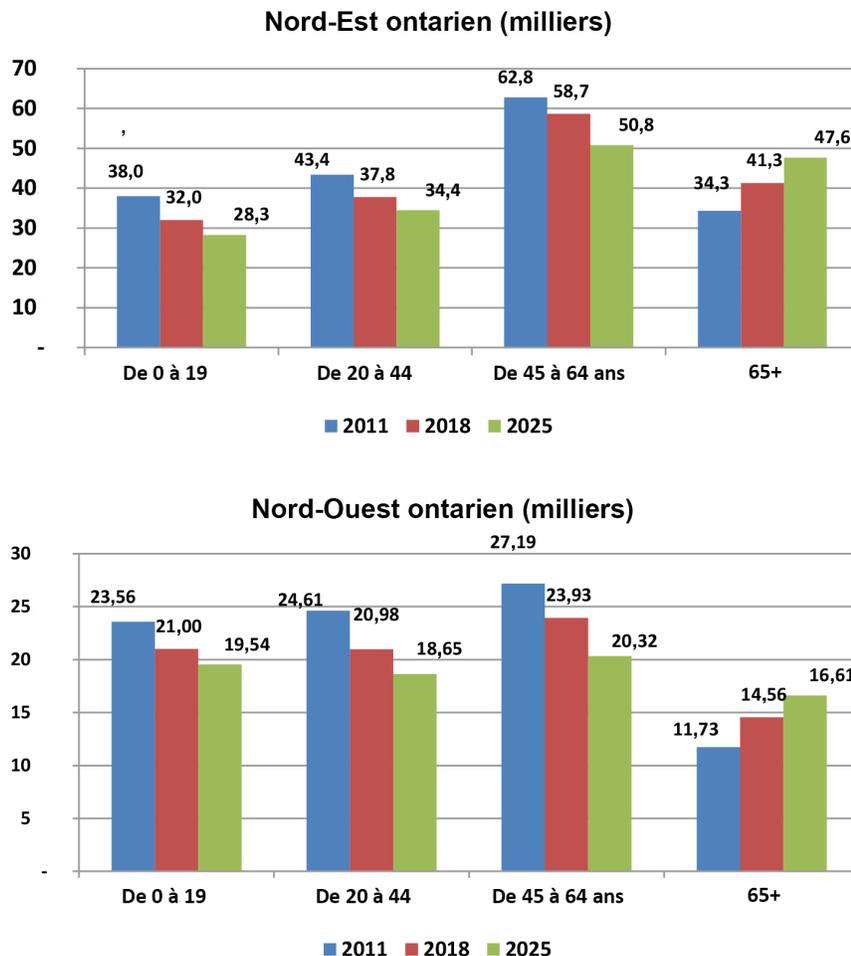


Projections démographiques pour le Nord rural de l'Ontario, jusqu'en 2025

La population rurale du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario a décliné, de 182 825 et de 96 225, respectivement, en 2001, à 178 458 et à 87 086, respectivement, en 2011. Les projections jusqu'à 2025 et qui se trouvent dans les Tableaux 8 et 9 montrent que cette tendance se maintiendra. En outre, il est prévu que le vieillissement de la population rurale se poursuivra. Comme le montre la Figure 37, le nombre des personnes des catégories plus jeunes devrait baisser, puis celui des catégories d'âge supérieures, augmenter. Dans le Nord-Est ontarien, il est prévu que la part des personnes entre 0 et 19 ans déclinera, de 21,3 % en 2011 à 17,2 % en 2025. De même, la part des personnes à leur âge le plus productif, la catégorie de 20 à 44 ans, devrait décliner, de 24,3 % en 2011 à 20,9 % en 2025. Par contre, la part des aînés, 65 et plus, devrait augmenter, de 19,2 % en 2011 à 31,6 % en 2025. Des tendances semblables sont observées dans le Nord-Ouest ontarien : la part des enfants de moins de 19 ans devrait décliner, de 27,0 % en 2011 à 25,9 % en 2025; la part des personnes du groupe à l'âge le plus productif devrait décliner, de 28,2 % à 24,5 % au cours de la période; la part des aînés, de 65 ans et plus, devrait augmenter, de 13,4 % en 2011 à 24,1 % en 2025.

Comme il a déjà été signalé, le taux de fertilité des femmes du Nord-Ouest rural ontarien est de 2,26, ce qui dépasse le seuil de remplacement des générations de 2,1, de telle sorte que, sans les déplacements migratoires, la population rurale du Nord-Ouest ontarien devrait croître. Pourtant, la population rurale de l'ensemble de la région a baissé, ce qui suggère que le Nord ontarien rural a eu de l'émigration. Pour examiner le profil d'âge de ceux qui déménagent, quelqu'un doit évaluer le nombre des personnes du Nord ontarien ayant émigré et immigré au cours de la période de 2001 à 2011. Pour ce faire, j'ai utilisé la population de 2001, afin de déterminer cette population en l'absence de mouvements migratoires. Comparer la population réelle de 2011 et la population prévue de 2011 en l'absence de migration fournit de l'information sur le niveau de migration nette, par âge, de 2001 à 2011.

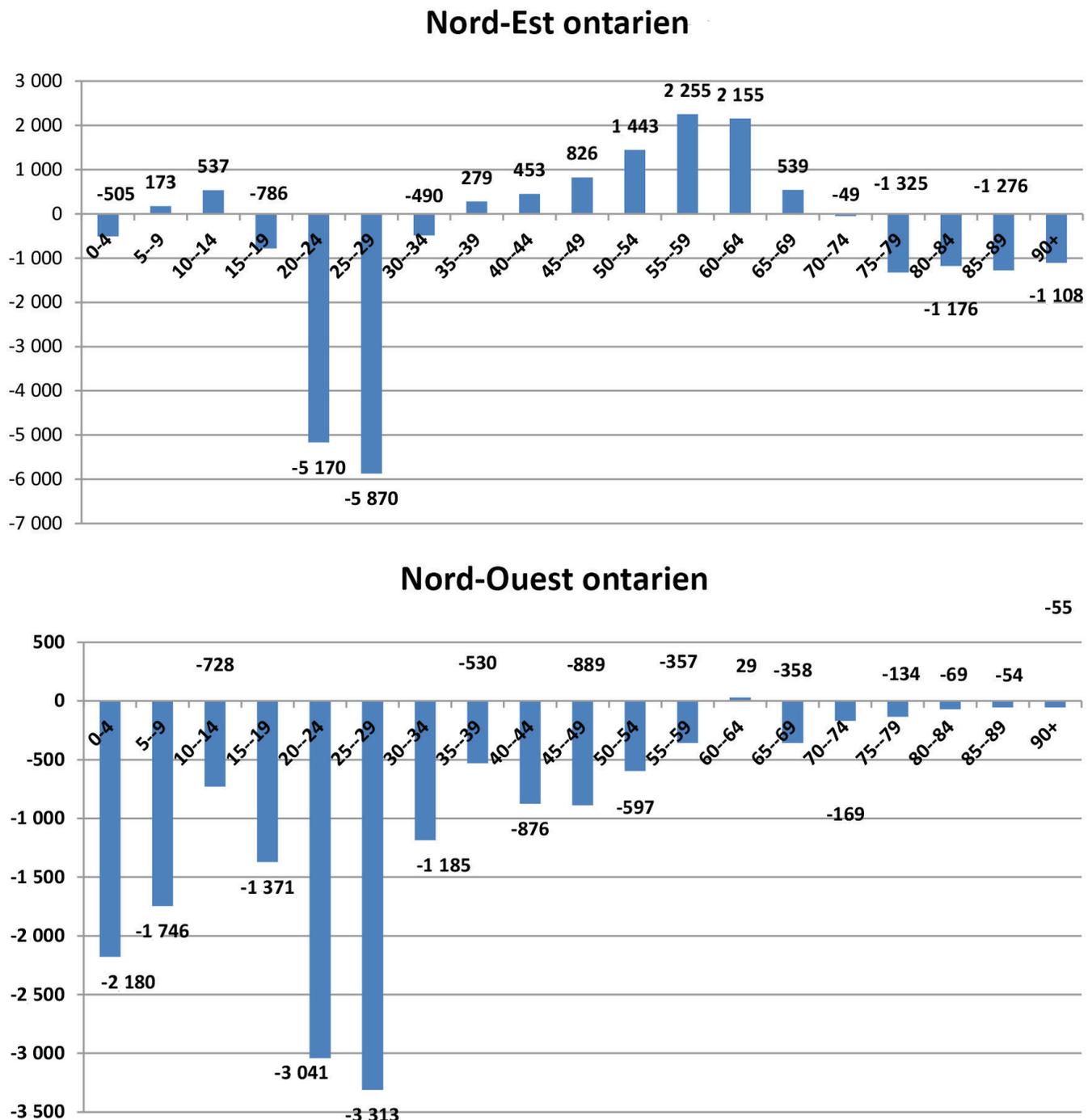
Figure 37 : Structures des âges de la population rurale du Nord ontarien, 2011, et projection de 2018 à 2025



Comme le montre la Figure 38, au cours de la période dans le Nord-Est ontarien, il y a eu de l'émigration de jeunes de 15 à 34 ans, mais de l'immigration d'adultes de 35 à 69 ans; pendant ce temps-là, dans le Nord-Ouest rural de l'Ontario, il y a eu de l'émigration dans presque toutes les catégories d'âge. Deux facteurs expliquent potentiellement l'émigration considérable dans le Nord-Ouest rural de l'Ontario : le taux élevé de chômage et l'effondrement de l'industrie forestière.

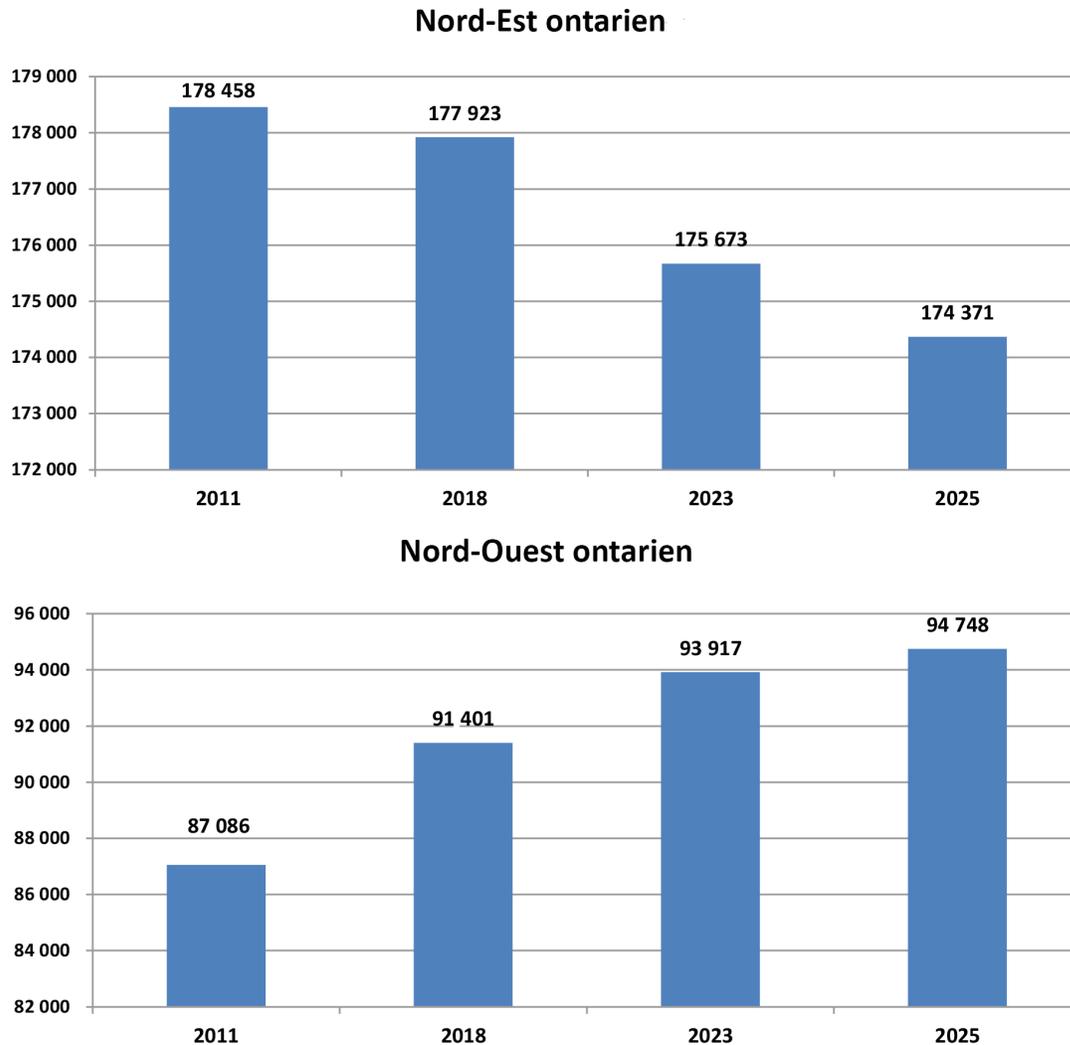
Le plus gros groupe de personnes déménageant dans le Nord-Est comme dans le Nord-Ouest de l'Ontario se composait de personnes de 20 à 30 ans, probablement à la recherche de meilleures possibilités d'emploi dans des zones urbaines. Toutefois, ce processus laisse les zones rurales sans le capital humain nécessaire au maintien de la productivité. De plus, les jeunes adultes qui émigrent depuis les zones rurales sont accompagnés de leurs enfants, ce qui est reflété dans le déclin du nombre dans les catégories des plus jeunes.

Figure 38 : Déplacements migratoires nets à destination et en provenance des zones rurales, par âge, Nord ontarien, de 2001 à 2011



Pour enquêter sur la structure démographique du Nord rural de l'Ontario et ayant pu émerger en l'absence de migration, j'ai utilisé la population rurale de 2011, afin de prévoir la structure future et en me fondant sur les facteurs naturels de la fertilité et de la mortalité seulement. Le résultat paraît à la Figure 39. Sans l'émigration de jeunes, nous aurions eu une beaucoup plus grosse population rurale dans le Nord-Est ontarien, même si, compte tenu des taux de fertilité relativement faibles et du vieillissement de la population, la tendance eût tout de même été négative. Le contraire est vrai pour le Nord-Ouest rural ontarien, où, comme il a déjà été signalé, en l'absence de migration, des taux élevés de fertilité se traduiraient par une population accrue.

Figure 39 : Structure de la population urbaine du Nord ontarien en l'absence de migration, 2011, et projections pour 2018, 2023 et 2025



Conclusion

Cette étude avait pour objet d'analyser les changements démographiques passés, présents et futurs dans le Nord ontarien rural et urbain, l'accent y étant mis sur quatre groupes de population : la population régionale totale, les francophones, les Autochtones et les immigrants. Toute la région a passé par des changements démographiques considérables au cours des récentes années. La population urbaine a augmenté, en partie en raison de l'immigration provenant de zones rurales; par contre les zones rurales ont décliné. Toutefois, les bas taux de fertilité, l'émigration de jeunes et le vieillissement de la population devraient se traduire par un déclin démographique dans les zones urbaines comme rurales du Nord ontarien au cours des prochaines années.

Ces tendances ont des effets importants sur le développement des ressources naturelles du Nord de l'Ontario – et pour l'ensemble du Canada, car la prospérité économique du pays reposait habituellement sur des piliers économiques dépendant de l'exportation des ressources naturelles provenant de régions périphériques et rurales telles que le Nord de l'Ontario. La plupart des ressources minérales potentielles de l'Ontario se trouvent au nord du 50e parallèle, et leur développement comporte nécessairement un partenariat entre les Autochtones et les non-Autochtones, des infrastructures développées et une main-d'œuvre qualifiée, et tout cela manque actuellement dans la région.

Ces tendances démographiques ont également des effets sur la composition de la main-d'œuvre rurale du Nord ontarien. Jointes à des taux de participation à la population active qui sont relativement faibles, elles nuisent aux capacités des zones rurales de produire des résultats et du revenu. En même temps, le manque de travailleurs qualifiés réduit la capacité des résidents ruraux du Nord ontarien de participer aux avantages du développement économique dans leur région, et peut également constituer un obstacle important pour le développement économique.

Plus généralement, la population vieillissante, rurale et urbaine, a des répercussions budgétaires importantes pour la province ainsi que pour les municipalités du Nord ontarien. Une telle population joue sur la demande de dépenses pour des programmes gouvernementaux, tels ceux des soins de santé. Quels services reliés aux soins de santé seront nécessaires et combien de médecins, d'infirmières et d'autres fournisseurs de soins de santé faudra-t-il pour répondre aux demandes d'une population qui vieillit rapidement? Quels autres services seront requis? Les responsables des politiques devront aborder ces questions au cours des prochaines années.

De plus, il existe un écart considérable de revenus entre les régions rurales et urbaines du Nord ontarien, dont un déterminant important est le capital humain. Puisque que le stock de capital humain a des effets sur la productivité et les possibilités de revenu de la population rurale, une approche pour réduire le chômage et l'émigration des zones rurales est d'y investir dans le capital humain. À part la productivité et les revenus supérieurs, l'investissement en éducation aurait également des conséquences sociales et économiques positives significatives. Un niveau supérieur de scolarité permet de hausser la probabilité d'emploi à temps plein et le nombre de semaines de travail annuellement. Il abaisse aussi la probabilité de la dépendance des transferts gouvernementaux, réduit le risque de se trouver sous le seuil de pauvreté, réduit la probabilité d'être chômeur et augmente les chances de participer à la population active. Un niveau supérieur de scolarité est aussi associé à une plus grande productivité et à davantage de revenus. En outre, les changements technologiques ont créé plus de possibilités d'emploi pour les travailleurs plus éduqués et une demande inférieure pour les travailleurs moins qualifiés. Les Autochtones du Nord ontarien, dont un pourcentage élevé se trouve dans les zones rurales, bénéficieraient particulièrement d'investissements en éducation.

« En outre, les changements technologiques ont créé plus de possibilités d'emploi pour les travailleurs plus éduqués et une demande inférieure pour les travailleurs moins qualifiés. »

Annexe : Estimation d'un indice du capital humain

Pour évaluer l'influence du capital humain sur les revenus, quelqu'un doit spécifier et mesurer un indice du capital humain pour chacune des subdivisions de recensement du Nord ontarien. Fin d'obtenir un indice du capital humain, j'ai d'abord évalué un modèle de revenus standard, à l'aide du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 2006, qui comprend 123 variables et des fichiers alimentés par un échantillon de 20 % de la population canadienne (844 476 personnes, 324 973 de l'Ontario), mais sans pensionnaires d'établissements institutionnels. Le FMGD est la meilleure source d'information sur les Canadiens individuels, information qui puisse servir à examiner l'effet de la scolarité sur les possibilités de revenus et d'autres indices économiques liés au bien-être. (Le fichier de microdonnées à grande diffusion [FMGD] du recensement de 2011 n'était pas disponible au moment de la rédaction.)

J'ai employé la méthode des moindres carrés généralisée (MXG), laquelle permet à la variation des revenus d'augmenter lorsque les revenus augmentent.¹¹ J'ai utilisé les données relatives à toutes les personnes de l'Ontario qui travaillaient, avaient entre 15 et 64 ans, n'allaient pas à l'école et dont les revenus de l'emploi étaient supérieurs à 1 000 \$ et inférieurs à 1 million de dollars. Ceux qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires étaient le groupe de référence. Le modèle des revenus standard, calculé à l'aide de l'estimateur de MXG se présente sous la forme suivante :

$$\ln \text{Wage} = \alpha + \sum \beta_i S_i + X_i \delta_i + \varepsilon_i,$$

où S_i est le plus haut niveau de scolarité, X_i correspond à d'autres variables de contrôle, y compris les catégories d'âge, le statut civil, et le reste, puis ε_i est un terme d'erreur.

Les semi-élasticités calculées et reposant sur les coefficients estimatifs des variables de la scolarité sont interprétées comme des rendements, en pourcentage, de l'investissement en éducation. J'ai ensuite utilisé le rendement estimatif des coefficients de scolarité comme poids pour calculer un indice moyen pondéré de la part des personnes ayant des niveaux différents de scolarité, pour chaque subdivision de recensement dans le Nord ontarien. L'indice estimatif du capital humain (HCI) repose sur la formule suivante :

$$\text{HCI} = \exp\{\sum \beta_i \cdot S_i \text{ shares}\},$$

où \exp représente exponentiel, β_i le rendement de la scolarité ou la mesure de la productivité, S_i shares la part de la population ayant de 15 à 64 ans, et le niveau S_i d'éducation dans une subdivision donnée de recensement. Cette formulation de la mesure du capital humain est fondée sur Hall et Jones (1999); consultez aussi Caselli (2003).

11 Pour lire sur les divers modèles de méthodes d'estimation des revenus, leurs avantages et inconvénients, consultez Ashenfelter et Card (1999).

Références

- Ashenfelter, O. et D. Card, éd. 1999 *Handbook of Labour Economics*. Amsterdam : Elsevier.
- Beckstead D., W.M. Brown, Y. Gue et K.B. Newbols. 2010 « Cities and Growth: Earnings Levels across Urban and Rural Areas: The Role of Human Capital. » N° de cat. 11-622-M – n° 020. Ottawa : Statistique Canada.
- Combes, P.-P., T. Mayer et J.-F. Thisse. 2008 *Economic Geography: The Integration of Regions and Nations*. Princeton, NJ. : Edinburgh University Press :
- du Plessis, V., R. Beshiri, R.D. Bollman et H. Clemenson. 2002 « Definitions of "Rural". » Agriculture and Rural Working Paper 61. N° de cat. 21-601-MIE. Ottawa : Statistique Canada, Division de l'agriculture.
- Glaeser, E.L. et D.C. Maré. 1994 « Cities and Skills. » NBER Working Paper 4728. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research. May.
- Hall, R.E. et C.I. Jones. 1999. « Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others? » *Quarterly Journal of Economics* 114 (1): 83-116.
- McMahon, F. (2003). « Accounting for Cross-Country Income Differences. » Première ébauche, non publiée, novembre.
- Mendelson, R. et R.D. Bollman. 1998. « Rural and Small Town Population Is Growing in the 1990s. » *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin* 1 (1).
- Mitchell, C.J.A. 2009. « Population Growth in Rural and Small Town Ontario: Metropolitan Decentralization or Deconcentration? » *Canadian Journal of Regional Science* 32 (3): 377-92.
- Moazzami, B. 2004. « Northern Ontario in the 21st Century: New Challenges & Opportunities. » Ottawa : Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
- Ontario. 2009. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Direction de l'analyse de la santé. « First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait. » Toronto :
- . 2013. Ministère des Finances. « Projections démographiques pour l'Ontario, mise à jour, 2012-2036. » Toronto :
- Siggner A. et R. Costa. 2005. « Aboriginal Conditions in Census Metropolitan Areas, 1981–2001. » N° de cat. 89-613-M – n° 008. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2001. « Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement, selon la province ou le territoire, Recensement de 2001. » N° de cat. 92F0149-GIE. Ottawa.
- . 2008. « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006. » N° de cat. 97-558-XIE. Ottawa.

Conseil d'administration



Ron Arnold



Pierre Bélanger



Martin Bayer



Thérèse Bergeron-Hopson



Dr. Harley d'Entremont



Jean Paul Gladu



Dr. George C. Macey



Dawn Madahbee



Hal J. McGonigal



Doug Murray



Gisèle Regimbal



Madge Richardson



Ray Riley



Brian Tucker

Chef de la direction



Charles Cirtwill

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. John Allison
Dr. Randy Battocchio
Dr. Robert Campbell
Jonathan Dewar
Dr. Livio Di Matteo
Dr. Morley Gunderson
Dr. Anne-Marie Mawhiney
Leata Ann Rigg
S. Brenda Small
Dr. Lindsay Tedds

Conseil d'administration

Murray Coolican
Barbara Courte Elinesky
Brian Davey
Tony Dean
Don Drummond
John Fior
Ronald Garbutt
Frank Kallonen
Kathryn Poling

Qui nous sommes

À l'interne, l'Institut des politiques du Nord cherche à être aussi « dégraissé » que possible, une grande partie du travail étant confié par contrat à des experts dans les domaines à l'étude. Cette approche permet d'éviter les risques associés aux groupes de réflexion et aux gros organismes bureaucratiques. Elle donne aussi à l'Institut des politiques du Nord davantage de souplesse dans un large éventail d'enjeux, pendant le renforcement de l'expertise maison et régionale, par l'appariement de jeunes cerveaux lors de placements temporaires et de travaux spécifiques sur des projets, et ce, avec des experts talentueux qui peuvent les guider et les encadrer.

Certains des acteurs clés dans ce modèle et leurs rôles se trouvent ci-dessous :

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités opérationnels s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord, mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils conseillent pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Outils permanents d'engagement – (grand public, intervenants gouvernementaux et communautaires) : moyens qui assurent que l'Institut des politiques du Nord demeure sensible à la collectivité, puis reflète les priorités de CELLE-CI et ses préoccupations lors de la sélection des projets.

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

1 (807) 343-8956 info@northernpolicy.ca www.northernpolicy.ca  [@northernpolicy](https://twitter.com/northernpolicy)

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca